

# Actu Vernier

Octobre 2013

## Ensemble pour une vie plus solidaire !

Découvrez comment le Réseau Seniors Vernier apporte des solutions aux défis engendrés par le vieillissement de la population. Un projet qui place l'humain au centre pour un quotidien plus chaleureux.



Inauguration du premier  
CMP  
PP. 14

Communes et  
environnement  
P. 17

Intérieurs aux Avanchets  
PP. 18-19

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

L'augmentation régulière de l'espérance de vie s'accompagne d'aléas qu'il faut pouvoir gérer au niveau communal. Le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour la Ville de Vernier qui met à l'honneur dans ce numéro un projet novateur : le Réseau Seniors Vernier (RSV). Découvrez, au fil des pages, en quoi consiste ce projet et comment il permet d'assurer une qualité de vie optimale aux seniors verniolans de plus en plus nombreux.

Cette édition de votre *Actu Vernier* fait la part belle aux aînés: retour sur le 1<sup>er</sup> octobre, Journée Internationale des personnes âgées (p. 35). A cette occasion, la Ville de Vernier a organisé une conférence de presse sur le projet RSV ainsi que plusieurs événements en collaboration avec la Croix-Rouge. Un cours *Bien manger à petit prix* ainsi qu'une distribution de fleurs aux aînés avec diffusion d'informations sur les activités proposées par la délégation aux seniors.

Découvrez en image les Promotions seniors 2013 (p. 33) et ne manquez pas les rencontres traditionnelles des Cafés Croissant (p. 34), les repas de BénéVernier (p. 35) ainsi que les rencontres musicales thé dansant des Avanchets (p. 32).

Quant à la programmation culturelle et événementielle, elle est riche et variée et s'adresse à tous avec notamment plusieurs expositions « Intérieurs aux Avanchets » (pp. 18-19) et Visage(s) de Vernier (p. 23). Musique, danse, littérature et opéras seront également au rendez-vous avec le Festival



Yvan Rochat, Pierre Ronget, Maire, et Thierry Apothéloz.

Vernier sur Baroque (pp. 20-21), *Who are we? Qui sommes nous?* Une rencontre entre vingt-huit jeunes danseurs (p. 22) ainsi qu'un hommage à Verdi (p. 23).

Un programme propice aux rencontres culturelles et humaines!

Votre Conseil administratif:  
Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:  
Yvan Rochat  
Jean-Claude Stevan  
Myriam Jakir Duran  
Valérie Walther-Palli

Contact:  
[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)  
[www.facebook.com/VilledVernier](https://www.facebook.com/VilledVernier)

**VERNIER**  
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 06  
Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture  
9h – 12h et 14h – 17h  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro:  
Logement communal: état des lieux  
Délai rédactionnel: 25 oct. 2013  
Parution: 18 novembre 2013

Archives:  
[www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)  
Journal tiré à 17 300 exemplaires  
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA  
Genève, sur papier couché mat 115 g  
Maquette: Agence Hémisphère



## Un projet novateur pour la qualité de vie des aînés

Avec le «Réseau Seniors Vernier», la délégation aux seniors se propose d'apporter une écoute, un soutien et des solutions concrètes aux problèmes que rencontrent les personnes les plus âgées de notre Commune. Décryptage.



Veronica Neglia, chargée du projet RSV, lors d'une sortie avec les seniors au Centre aéré d'été 2013.

La Ville de Vernier compte un nombre important de personnes âgées. Sur 34'600 habitants, 5'184 sont âgés de plus de 65 ans et parmi eux, 1301 Verniolans ont plus de 80 ans. Pour la Municipalité, il est essentiel d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens, de rompre leur éventuelle solitude en créant davantage de liens et de tenter de mieux répondre aux besoins des plus fragiles d'entre eux. Raison pour laquelle elle a créé le «Réseau Seniors Vernier» (RSV). Mis en place pour trois ans, ce projet pilote va tenter d'améliorer le vivre ensemble en créant un lien direct et chaleureux avec les plus anciens de la Commune. A sa tête, une travailleuse sociale, Veronica Neglia, qui se montre pleine d'enthousiasme pour mener à bien cette aventure.

**Une délégation aux seniors pour renforcer les liens**  
En 2011, le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier a créé la délégation aux seniors. L'idée d'une délégation spécifique est née lors de la canicule de 2003, les conséquences

dramatiques des grosses chaleurs de cet été-là ayant fait réfléchir nos élus. «Nous nous devons de réagir et de mettre en place un dispositif spécifique. Nous avons été la première commune suburbaine à mettre en place une telle mesure, précise le Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, Thierry Apothéloz. D'autres communes nous ont suivies.» La délégation a pour mission d'améliorer la qualité de vie des seniors, de répondre à leurs besoins, de créer du lien afin de lutter contre l'isolement. Elle a d'ores et déjà mis en place un certain nombre d'actions. «Les personnes âgées sont des citoyens à part entière avec de nombreuses ressources, il est important de les valoriser», souligne le délégué aux seniors, Philippe Noverraz.

Ainsi depuis trois ans, la Ville de Vernier organise une soirée festive à l'attention de ceux qui arrivent à l'âge de la retraite sur le mode des promotions citoyennes destinées aux jeunes atteignant la majorité. En septembre, la soirée s'est déroulée



Rencontre «Café-Croissant» au Centre de Quartier de Balexert.

en présence des autorités communales et cantonales. Elle a réuni 220 personnes. Un spectacle de Bergamotte, avec Patrick Lapp et Claude-Inga Barbey, a réjoui l'assistance. Séduite par l'idée de promouvoir les seniors, la Ville de Genève a organisé une fête similaire pour ses citoyens fraîchement retraités le 1<sup>er</sup> octobre dernier, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. «Nous sommes fiers que la Ville de Genève reprenne notre concept, s'enthousiasme Thierry Apothéoz. Dans la vie, il est nécessaire de marquer les passages. Avoir 18 ans, décrocher un diplôme, recevoir sa naturalisation, arriver à la retraite, sont autant de moments qu'il faut ritualiser.»

Dix à quinze fois par an, la délégation participe également à l'organisation des fameux «Cafés-Croissants» destinés à divertir et à informer les aînés verniolans de chaque quartier. Enfin un guide d'activités sera édité en fin d'année.

**Une approche personnalisée** | Malgré la richesse de ces animations, la délégation est consciente de ne pas toucher tous les seniors de la Commune, notamment ceux qui, de par leur mobilité réduite ou de par leur grand âge, ne sont pas en mesure d'y participer. Elle a donc lancé le «Réseau Seniors Vernier», un projet pilote qui s'adresse directement à la population âgée et qui fait appel à la solidarité entre générations. La coordinatrice de ce projet, Veronica Neglia, une travailleuse sociale de 34 ans, également titulaire d'une maîtrise universitaire en psycho-gérontologie, s'est penchée l'an passé sur cette problématique. Elle a établi un plan d'action pour entrer en relation avec les individus potentiellement en voie d'isolement, qui le sont souvent par la force des choses. En effet, après un certain âge, le cercle d'amis et les liens relationnels se réduisent plus facilement.

Dans un premier temps, Veronica Neglia va envoyer, aux personnes âgées choisies, une lettre dans laquelle elle propose un contact téléphonique et personnel, par exemple autour d'un repas, d'un café ou directement chez eux (les envois ont débuté en septembre, n.d.l.r.). Dans un second temps, elle appellera ces personnes pour établir ce contact personnalisé. L'important est de déterminer quels sont leurs besoins, leurs envies, leurs intérêts. Ont-elles besoin qu'on leur écrive une lettre ou qu'on s'occupe de certaines tâches administratives? Souhaitent-elles un contact téléphonique régulier? Veulent-elles de la visite de temps en temps? Les recherches démontrent que les émotions positives et les relations sociales de proximité sont la meilleure manière de rester en bonne santé.

Pour Veronica Neglia, le vieillissement ne rime pas forcément avec perte: «Un individu évolue toute sa vie, et au-delà de certains changements physiques, plusieurs fonctions restent stables et même s'améliorent, comme le démontrent de nombreuses études, affirme la jeune femme. J'ai envie de dire à ces personnes, Madame, Monsieur, il n'est jamais trop tard (sourire).» Elle imagine son travail comme celui d'une petite fourmi, elle souhaite entrer en contact doucement et créer des liens durables et de qualité.

Pour Philippe Noverraz, l'originalité de ce projet tient à sa personnalisation, une idée qui n'est pas trop dans l'air du temps. «C'est un peu du travail social à l'ancienne, jusqu'à présent, on parlait du principe que si la personne ne participait pas, c'est qu'elle ne voulait pas alors que pour d'autres ce n'est pas un choix, conclut le délégué aux seniors. Cette approche permet de se tourner vers toutes les ressources existantes et d'en créer d'autres s'il en manque.»

### Une compagnie adaptée et un soutien intergénérationnel

En fonction du premier contact établi et des besoins de la personne, la délégation aux seniors souhaite former une quinzaine de bénévoles, par le biais de la Croix-Rouge genevoise, susceptibles de répondre à des demandes que les ressources existantes ne peuvent pas assurer. «Il n'est pas évident d'accepter quelqu'un que l'on ne connaît pas chez soi, d'où l'importance de n'avoir qu'un seul et même interlocuteur», remarque Veronica Neglia. La travailleuse sociale se chargera de faire les présentations entre le bénévole et la personne âgée et d'accompagner l'ensemble de la démarche. Les qualités requises de ces volontaires sont la capacité d'écoute, l'intérêt autour de l'échange, l'empathie pour les aînés et la patience. Une fois par mois, une réunion entre les bénévoles et la délégation aux seniors est prévue pour faire le point. La volonté du «Réseau Seniors Vernier» est de jouer la carte de la proximité. On privilégiera des volontaires issus de la Commune ou résidents tout près. Comme exemples d'activités, on citera, se balader un dimanche, promener ensemble le chien, faire un petit brin de causette, partager un repas ou encore assister à un spectacle. En effet, la Commune met à disposition des résidents les plus âgés de Vernier et de

leurs accompagnants bénévoles un certain nombre de billets de spectacles gratuits.

**Tous concernés** | Veronica Neglia est employée à 80% pour mettre sur pied le RSV. Avec la délégation, elle a prévu diverses approches pour améliorer le bien-être de nos aînés. Elle compte sur la collaboration des professionnels et des proches aidants pour lui signaler d'éventuelles situations de besoin. Par exemple, différentes institutions communales et cantonales pourront la contacter directement. Un proche qui ne parvient plus à faire face, également. De même que l'ensemble du réseau, du Club des Aînés à l'Hospice général en passant par les diverses associations et les centres médicaux. Le RSV prévoit enfin une approche collective, c'est-à-dire en collaboration avec tous les Verniolans. Au début de l'année 2014, un événement autour du thème de la solidarité entre jeunes et moins jeunes sera organisé de concert avec la population. Comme le rappelle Philippe Noverraz, la commune compte plus de 5'500 personnes qui ont entre 50 et 63 ans, alors bien vieillir à Vernier, c'est l'affaire de tous. Un groupe de réflexion va d'ailleurs évaluer deux à trois fois par an ce projet pilote à qui l'on ne peut que souhaiter longue vie!

Judith Monfrini/Commu'Comm

## LE RÉSEAU SENIORS VERNIER A BESOIN DE VOUS !



Vous avez quelques heures par mois à offrir ? Vous appréciez le contact avec les aînés ? Rejoignez-nous pour construire ensemble ce projet !

Les bénévoles suivront une formation spécifique et bénéficieront d'un suivi pendant leurs interventions, le tout assuré par des professionnels.

Toute personne intéressée peut contacter le service de la cohésion sociale : Veronica Neglia, chargée du projet RSV, est la personne de contact pour toute information.

Vous pouvez la joindre au secrétariat du service, tél. 022 306 06 70, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, fermé le mardi matin, ou par courrier électronique à [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)

# Les Tattes devraient avoir leur jardin potager

Le centre de requérants bénéficiera d'un espace vert à proximité permettant la culture de légumes.

Etudiée en commission, la motion « Pour un potager urbain aux Tattes » revenait sur la table des conseillers municipaux en ce mardi de début d'automne. Une période favorable à la discussion autour d'un tel projet puisque, les jardiniers le savent bien, octobre est le mois de la fin des cultures et permet de préparer les plantations pour le printemps. Pour la motionnaire, l'UDC Christina Meissner, il est temps d'utiliser à bon escient l'immense parcelle qui se situe à côté du foyer des Tattes. Pour elle, « cette parcelle semble aujourd'hui dépourvue de rôle particulier si ce n'est de permettre à quelques chiens de se dégourdir les pattes ». Son idée ? « Proche du quartier de l'Esplanade et du foyer de requérants, ce terrain pourrait servir de lien entre ces deux populations, explique-t-elle. La création d'un potager urbain permettrait de jardiner à deux pas de leur logement et cultivant leurs propres fruits, légumes ou fleurs. » L'agrarienne précise que cela existe dans d'autres endroits en Suisse qui accueillent des réfugiés. « Le projet verniolan se ferait avec la collaboration de l'Hospice général qui en assurerait la gestion, déclare-t-elle. Pour la commune, le coût serait modeste, se situant autour de CHF 40'000.-. »

**Bien sur le fond, moins sur la forme** | Le socialiste Eric Staub soutient cette idée mais souhaiterait que les lignes du projet soient mieux définies. « L'encadrement doit être adapté et professionnel, estime-t-il. Je doute que l'Hospice général soit capable de gérer seul. Il faudrait donc que la commune sache exactement quel types de ressources elle mettrait ou non à disposition. » Avant d'ajouter que « sur le fond c'est un très bon projet mais qu'il faut mieux le définir sur la forme. Cela mérite une étude de faisabilité. » Le PLR Gilles-Olivier Bron annonce vouloir d'abstenir car il a des doutes sur les coûts que cela engendrerait pour la commune. « Je pense surtout que, le terrain appartenant à l'Etat, ce serait aux conseillers municipaux qui sont également députés de déposer ce projet au Grand Conseil. »

Christina Meissner précise que « le directeur de l'Hospice général est venu et a confirmé que son service pouvait assurer



la gestion de cette parcelle. Les seuls doutes provenaient des responsables du service de la cohésion sociale de Vernier. » Mais qu'« il est évident que les rôles doivent être bien définis ». Les Verts semblent enchantés par ce projet, l'estiment constructif et annoncent, sans surprise, qu'ils le soutiendront. La PLR Monique Mattenberger, tout comme son camarade de parti, est plus circonspecte. « Pour moi, le président de l'Hospice général a utilisé beaucoup de conditionnel dans ses réponses, dit-elle. D'autre part, le responsable du service des espaces verts nous a informé que cela ne serait pas facile à gérer. C'est pourquoi, lors du vote, je m'abstiendrai. »

**Pas si cher que cela** | Pour le Conseiller administratif écologiste Yvan Rochat « l'opération pour la commune sera

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

**mardi 12 novembre à 20h30**

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

## MUNICIPAL EN BREF

- Le Bureau du Conseil municipal ne compte toujours pas de représentant du MCG. Ses membres n'ont présenté personne.
- Le nombre d'appartements-relais pourra être augmenté. Les élus ont approuvé une motion socialiste allant dans ce sens.
- Les subventions aux sportifs d'élite seront mieux définies. Le Conseil municipal a adopté un nouveau règlement plus précis en matière de subventionnement.
- Les demandeurs d'emploi verniolans seront mieux soutenus. Une motion des Verts a été adoptée pour cela.
- Les socialistes voulaient augmenter le montant des chèques famille. Le sujet sera traité en commission.

D.T.

## TRANSPARENCE AUTOUR DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Combien gagne un conseiller municipal et combien touchent les conseillers administratifs ? En ce domaine, la Ville de Vernier sait faire preuve de transparence. Ainsi, pour l'année 2014, le montant total des indemnités versées aux élus du Conseil municipal se monte à CHF 243'000.-. Ce montant se divise comme suit : chaque élu touche CHF 60.- l'heure pour une séance plénière, le président du Bureau et son secrétaire sont défrayés CHF 80.-, tout comme les présidents de commissions et les rapporteurs. Pour ce qui est de la commission des naturalisations, chaque élu touche CHF 120.- par dossier étudié. Au niveau de l'exécutif, le montant total inscrit au budget 2014 est de CHF 303'340.-, soit un peu plus de CHF 100'000.- brut par magistrat. Rappelons ici que le Conseil administratif est censé travailler à mi-temps pour la commune. Mais cette durée de travail, évaluée ainsi au début des années 2000, ne correspond de loin plus à la réalité d'aujourd'hui.

D.T.

Didier Tischler

# Communications, séances du 30 juillet au 9 septembre 2013

## Autorisations de construire

**Autorisations délivrées par le canton**  
APA 36'713: Fondation des maisons communales de Vernier – Transformations au rez-de-chaussée, modifications partielles des façades – Rue du Village 28.

APA 38'172: Ville de Vernier – Elargissement de trottoirs – Chemin du Petit-Bois.

APA 38'239: Ville de Vernier – Installation d'une salle à manger parascolaire provisoire – Avenue de Châtelaine 77.

APA 38'275: Etat de Genève – Aménagement d'un passage pour piétons – Route de Peney.

DD 105'749: Société Tamoil SA – Sécurisation de l'évacuation des eaux pluviales – Chemin J.-Philibert-De-Sauvage.

DP 18'470: Solufonds SA – Surélévation de deux immeubles – création de deux cages d'ascenseurs – pose de panneaux solaires en toiture – Avenue Louis-Pictet 10-10B.

APA 38'232: Ville de Vernier – Installation d'un WC public – Avenue de Crozet/chemin De-Maison neuve.

APA 38'484: Ville de Vernier – Avancée de trottoir – Avenue Henri-Golay 18.

## Demandes d'autorisations Préavis communaux

APA 38'397: Etat de Genève – Prolongation de la route de desserte – Chemin de Champs-Prévost 22 – **Préavis favorable** sous condition que le tracé soit coordonné avec le Grand Projet ZIMEYSAVER.

DD 104'866 / 3: M<sup>me</sup> Catherine Gilberte Jeanmaire, M. Christian Boddi – Rénovation et agrandissement d'un bâtiment, garage, panneaux solaires en toiture – Rue du Village 24, 26. **Préavis**

**favorable**, conditionné à l'acceptation par le Conseil municipal d'une servitude de distance et vue droite grevant la parcelle 1438, propriété de la Ville de Vernier, au profit de la parcelle 1439. Une délibération administrative sera déposée devant le Conseil municipal du 3 septembre 2013.

DD 105'824 / 2: M. et M<sup>me</sup> A. Mega – Construction de deux villas mitoyennes, garages, panneaux solaires en toiture – Chemin des Grebattes 1, 1A - **Préavis favorable**, y compris une dérogation au rapport des surfaces de l'ordre de 36,5%, sous réserve que notre préavis conditionné du 28 mai 2013 soit respecté, à savoir que le garage projeté à l'angle chemin du Grand-Champ/chemin des Grebattes soit déplacé selon normes VSS640273, que des matériaux perméables soient utilisés pour le revêtement des surfaces des aménagements extérieurs et qu'un emplacement de récupération pour le tri des déchets soit prévu sur la parcelle.

DD 106'064: M. Gilles Borel et M<sup>mes</sup> Anne et Cécile Borel, MM. Dominique et Marc Cerutti – Construction de deux immeubles de logements – installation de panneaux solaires en toiture – garage souterrain – Chemin de l'Ecu 16-18. **Préavis favorable** sous condition de l'application de l'article 5, alinéa 2 et article 8, alinéa 2e) du règlement relatif aux places de stationnement sur fonds

privés (RPSFP) pour le calcul du nombre de places de stationnement, soit 37 cases habitants et 4 cases visiteurs; que les 5 cases visiteurs accessibles depuis le chemin de l'Ecu soient supprimées; de prévoir une place de vélo/chambre, soit 80 places sécurisées et abritées; de prévoir également des places 2 roues motorisées si possible au sous-sol; que les surfaces des cases extérieures soient perméables.

DD 106'157: Ville de Vernier, M<sup>me</sup> Tania Pittet, M. Patrick Pittet, M. Christophe Pittet – Immeuble de logements, crèche au rez, panneaux solaires, parking souterrain, locaux annexes, abris containers - Rue Jean-Simonet 3, 3A et 3B. **Préavis favorable**, à condition de prévoir une place de vélo sécurisée et abritée / chambre, conformément aux recommandations de l'Office fédéral des routes (OFROU) dans le guide pour le stationnement vélo.

## Ressources humaines

Service des Espaces verts: conclusion d'un contrat d'apprentissage d'horticulteur supplémentaire avec M. Dimitri Dechevrens, apprenti de 3<sup>e</sup> année.

Service de la Culture: engagement de M<sup>me</sup> Céline Walder comme bibliothécaire à 100% à la bibliothèque des Avanchets dès le 1<sup>er</sup> octobre 2013, en remplacement de M<sup>me</sup> Karine Jelk, décédée.

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le

**samedi 2 novembre 2013 de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.



**Pour une nouvelle majorité au Conseil d'Etat, votez la liste Les Verts.  
Un Conseil d'Etat pragmatique et visionnaire, ça nous regarde tous!**

Le 10 novembre, soutenez l'Alternative en votant pour Les Verts



Liste n° 1 – Les Verts

Le PS genevois et les Verts genevois ont présenté cinq projets de lois couvrant des enjeux vitaux pour les Genevois-es, comme le logement, le social et l'emploi. Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des Genevois-es. Les Socialistes, les Verts et Ensemble à Gauche s'engagent à défendre ces projets dans la prochaine législature.

### Projet de loi « Des stages rémunérés »

La pratique des stages non rémunérés semble s'étendre dans toute la Suisse et à Genève en particulier. Maintenir des jeunes à la sortie de formation, non payés pour des périodes pouvant s'étendre sur plusieurs mois voire plusieurs années (!) est néfaste: non seulement aux jeunes maintenu-e-s dans la précarité mais aussi à la société en général avec un dumping salarial radical. Il n'est pas acceptable que, sous couvert d'une offre de formation, on emploie des personnes sans les payer.

### Projet de loi « L'introduction d'un congé parental »

Ce projet de loi vise à introduire une mesure importante pour concilier vie de famille et vie professionnelle. Pouvoir accueillir un enfant dans les meilleures conditions possible est indispensable tant à son développement harmonieux qu'à l'équilibre de sa famille. L'instauration d'un congé parental permettrait une meilleure répartition des tâches domestiques qui sont aujourd'hui quasi exclusivement accomplies par les femmes, alors même qu'elles occupent souvent, elles aussi, un emploi à plein temps.

### Projet de loi « L'introduction de droits politiques pour les étrangers »

C'est l'octroi des droits politiques complets aux niveaux communal et cantonal aux étrangers domiciliés en Suisse depuis 8 ans au moins. Ces droits politiques n'ont pas

été intégrés dans la nouvelle Constitution, malgré la pression de l'Alternative. En effet, le texte constitutionnel qui a été accepté par le corps électoral le 14 octobre 2012 pâtit d'un important déficit démocratique puisque les droits politiques des étrangers, qui représentent en 40% de la population du canton de Genève, sont absents de ce texte.

### Projet de loi « Un fonds de prêt aux locataires »

Le projet propose d'octroyer des prêts sans intérêts aux locataires et aux sous-locataires en retard dans le paiement de leur loyer, s'ils remplissent les conditions fixées dans la loi, dans le but de leur permettre d'éviter une résiliation de bail pour défaut de paiement du loyer.

### Projet de loi « La réalisation du système de vélo en libre-service proposé par le Conseil d'Etat »

Le projet accorde une indemnité à TPG Vélo SA dans le cadre du contrat de prestations qui la lie à l'Etat de Genève portant sur la prestation de vélos en libre-service pour les années 2013 et 2014. Le projet de vélo en libre-service que les Verts et les Socialistes ont fermement défendu dans l'enceinte du parlement s'insère parfaitement dans les rouages des projets de développement de la mobilité genevoise: il offre une complémentarité aux transports publics, démontrée par de nombreuses études, et encourage l'usage du vélo.



## Sécurité et aménagement, l'UDC s'en préoccupe toujours

### Rigueur sans pitié?

Les habitants qui utilisent le domaine public pour le stationnement de leurs véhicules sont victimes d'une rigueur sans pitié de la part des forces de l'ordre qui écument de préférence les abords des commerces aux heures de repas. S'agit-il d'une mesure sécuritaire ou d'un stratagème pour renflouer les caisses publiques avec l'argent de contribuables déjà lourdement taxés? L'UDC a interpellé le Conseil administratif.

### Tolérance aveugle?

Si la surveillance diurne semble fonctionner à merveille, la présence des forces de l'ordre se fait très discrète une fois la nuit tombée et la ville devient trop souvent le terrain de jeux des vandales et tagueurs. Depuis des années, le Conseil administratif fait la sourde oreille à nos interpellations pour une vidéoprotection nocturne des endroits sensibles. Il s'agit là pourtant d'une mesure ciblée dont le caractère dissuasif est reconnu ailleurs, alors pourquoi pas à Vernier?

### Pour l'UDC, la sécurité des habitants prime

Conscient du problème, mais opposé à toute action punitive, le Conseil administratif a opté pour la méthode douce: la présence de **médiateurs de nuit**, de 18 à 2h du matin. Ce « dispositif de lutte contre les incivilités et l'insécurité » fonctionne depuis 2011 aux Avanchets et à Châtelaine-Balexert. Intégré au service social, un groupe de 4 personnes plus un coordinateur, a comme mission de lutter contre les nuisances nocturnes et de répondre aux doléances des habitants.

L'UDC s'est montrée très dubitative, voire critique par rapport à l'efficacité de ce projet dont le coût s'élève à CHF 480'000.- en 2013. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé par voie de motion un rapport permettant l'évaluation du projet.

Notre motion a été adoptée et en réponse à notre requête, le Conseil administratif a fourni une information détaillée et convaincante qui devrait bientôt être rendue publique.

Les Correspondants de nuit **sont les seuls présents sur le terrain la nuit**, ils complètent le travail réalisé par les travailleurs sociaux, la police cantonale et les agents municipaux.

### Faut-il élargir le dispositif des Correspondants de nuit aux autres quartiers de Vernier?

L'UDC n'y serait pas opposée, à condition que le coût de l'opération soit compensé par des économies d'un montant équivalent. Le budget de la commune ne cesse d'augmenter, il n'est pas sûr que les recettes suivent indéfiniment une courbe ascendante.

### En route pour de nouvelles nuisances!

Le Plan directeur est un acte majeur. Contraignant, il fixe l'aménagement et donc l'orientation que nous désirons pour le développement de notre canton pour les 15 ans à venir au minimum. De l'aménagement découlent le logement, les emplois, la mobilité, tout ce qui influe sur notre vie et sa qualité.

Par 64 oui (Verts, Socialistes, PDC, PLR) contre 19 non (UDC, MCG), le plan directeur cantonal 2030 a été adopté le 20 septembre 2013 par le Grand Conseil. Les demandes d'amendement de la Commune de Vernier, notamment son refus de voir son territoire transformé en une vaste zone industrielle, ont été ignorées, de même d'ailleurs que celles de la plupart des 31 communes qui s'étaient opposées à ce plan cantonal. Il doit encore être validé par la Confédération avant d'entrer en vigueur, mais déjà le Canton s'active pour nous imposer de nouvelles nuisances, telle la future centrale de méthanisation des déchets organiques, un projet sur lequel l'UDC s'est empressée de déposer une résolution demandant que des séances publiques d'information soient organisées au plus vite. **Notre détermination à défendre la qualité de vie des habitants ne fléchira pas!**

Ruth Kaelin, Conseillère municipale et  
Christina Meissner, Conseillère municipale et députée



## TOUTE PEINE MÉRITE SALAIRE

**Mais pas n'importe lequel!  
Gare aux abus des managers qui profitent de leur position!**

Voici quelques mois, le peuple suisse mettait une limite bienvenue aux parachutes dorés indécentes de Vasella et autres grands caciques de l'industrie helvétique. Ce que tout le monde considérait comme normal, ne l'est plus. Face à la pression de l'opinion publique, Vasella a décidé « de lui-même », de renoncer aux 12 millions par année pendant six ans (soit 72 millions pour ne rien faire!).

Il se contentera de 5 millions, le pâtre! Elle est quand même épatante la générosité de ces gens! Mais le progrès représenté par le vote contre les rémunérations abusives ne suffit, hélas, pas à rendre équitable l'échelle de salaires dans notre pays.

**Il y a encore en Suisse des directeurs qui gagnent 250 fois ce que touche leur employé le moins payé!**

En moyenne, nos managers gagnent 56 fois plus que leurs employés du bas. Cela ne changera pas si le peuple ne met pas un stop à cette dérive scandaleuse! **L'initiative 1:12 vient remettre de l'ordre dans ce chaos du profit.**

On vous dira que cette initiative est communiste car elle veut subvertir le fonctionnement de l'économie. Qu'il est logique que les patrons gagnent plus parce qu'ils ont plus de responsabilités.

Mais, ce n'est pas du tout la réalité historique! **Ils « oublient » qu'en 1984 le rapport entre le haut et le bas de l'échelle était de 1 à six et qu'en 1998 il était encore de 1 à 13!** Est-ce à dire que la Suisse des années 1980 ou 1990 était bourrée de communistes? Bien sûr que non! Simplement, depuis la fin des années 1990 les chefs d'entreprise s'octroient cupidement des généreuses augmentations auxquelles personne n'est venu mettre un stop. Entre 2002 et 2009, alors que les employés étaient augmentés de 3,8%, les managers se sont « infligés » 61% de plus!

**Il est grand temps d'arrêter cette dérive intolérable!**

Si la 1:12 passe, pour un salaire minimum de CHF 4'000.- par mois, un manager pourrait gagner CHF 48'000.- par mois, soit CHF 576'000.- par année. Croyez vous qu'un grand patron doit être payé plus qu'un de nos conseillers fédéraux? Ce sont des salaires confortables et logiques pour des personnes qui ont de grandes responsabilités. Mais entre cette somme et les 13 millions empochés par Vasella en 2012, il y a de la marge!

**Le parti socialiste de Vernier vous invite à soutenir la 1:12. Il ne sera que justice!**

**N'oubliez pas de voter pour les candidats de l'Alternative au Conseil d'Etat le 10 novembre!**

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

[www.ps-vernier.ch](http://www.ps-vernier.ch) et

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE – Email : [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)

# PLR

## Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBIITION  
POUR GENEVE !

### Remerciements

Le PLR de Vernier remercie les électrices et les électeurs qui ont fait confiance à ses 3 candidats. Il adresse ses sincères félicitations à la candidate et aux candidats verniolans des autres partis qui ont été élus au Grand Conseil et souhaite que ces derniers défendent les intérêts de la commune.

### Elections du Conseil d'Etat du 10 novembre 2013

# Choisissez la liste n° 3

ou

## ajoutez les candidats PLR sur une liste de votre choix

Pour l'avenir de Genève il faut

- construire des logements pour nos enfants,
- agir pour la sécurité,
- assurer des emplois pour tous.

### Montgolfière au Lignon

Venez prendre de la hauteur  
avec le PLR  
samedi 26 octobre à 11h30



PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier  
Case postale 374  
1219 Châtelaine

courriel : [plr-vernier@bluewin.ch](mailto:plr-vernier@bluewin.ch)



## UNE IDÉE D'AVANCE!

Le MCG – CP 691 – 1214 Vernier est à votre écoute au tél.  
079 941 48 02 et à votre disposition : [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

LA SECTION MCG – VERNIER a un BLOG TDG  
<http://mcg-vernier-avotrecoutepouragir.blog.tdg.ch>

### MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS :

### SEUL CONTRE TOUS, UNE IDÉE D'AVANCE

Le MCG est une idée, davantage qu'un parti politique. L'idée que l'Etat doit être dirigé dans l'intérêt des citoyens, alors que l'on constate, au quotidien, que ceux qui détiennent le pouvoir agissent au nom de dogmes souvent déconnectés de la réalité, et en faveur de lobbies peu transparents.

Lorsque le MCG affirme qu'il n'est ni de gauche, ni de droite, il serait plus exact de dire qu'il est là où se trouve l'intérêt de la collectivité, là où se trouve le simple bon sens, en fonction des données du moment, l'étiquette partisane d'une action étant susceptible d'évoluer avec les mentalités.

La Suisse doit sa prospérité à la paix sociale, qui elle-même repose sur la cohésion sociale. L'une et l'autre ne sont possibles qu'en présence d'une économie forte et respectueuse des minorités. Si la culture de la manifestation de rue est si peu répandue dans notre pays, c'est en raison de ce respect mutuel entre partenaires sociaux, que la nouvelle gauche, poussée à ses extrémités, oublie trop souvent, influencée négativement par les exemples de nos voisins. Or, Genève a besoin de stabilité politique, d'une place financière et bancaire compétitive, d'une fiscalité attractive et prévisible; d'entreprises locales et internationales de pointe dans les nouvelles technologies et les énergies renouvelables notamment. Genève doit également cultiver et soigner son image de siège des organisations internationales, qui font sa réputation et sa notoriété dans le monde.

Dès son arrivée sur la scène politique en 2005, le MCG a su apporter au discours politique un souffle nouveau. Souvent provocateur, c'est le débat que le MCG a d'abord provoqué, sur des questions jugées politiquement incorrectes. Alors que tous parlaient de sentiment d'insécurité, le MCG a dénoncé le laxisme des autorités face à la délinquance et la criminalité croissantes.

En matière d'emploi, et alors que Genève connaît le taux de chômage le plus élevé de Suisse, le MCG se bat, seul, contre la gauche et la droite, réclamant, d'abord au sein de l'Etat, et des régions publiques, que l'on engage en priorité la main d'œuvre locale. Pourtant, contrairement à certains, le MCG ne demande pas de contingents, considérant que notre économie doit aller chercher les ressources dont elle a besoin, et autant que nécessaire, là où elles se trouvent, tout en faisant preuve de civisme à l'égard des résidents genevois.

Le MCG est et sera ce que l'on fait et fera de lui. Les femmes et les hommes qui le composent auront la responsabilité de poursuivre ce que ses fondateurs ont commencé, avec une seule ligne directrice : être inlassablement la courroie de transmission entre le citoyen et le pouvoir, principe sur lequel la Suisse a été bâtie et qui l'oublie trop souvent aujourd'hui, alors que les attaques dont sa place financière fait l'objet devraient au contraire resserrer les liens qui unissent la population à l'Etat.

Des élections cantonales sont en cours, et leurs résultats ne sont pas connus au moment où cet article est remis à l'imprimerie. Il ne fait cependant pas de doute que le MCG ne peut plus aujourd'hui être diabolisé, comme les médias se sont plu à le faire jusqu'ici. La population a compris que le MCG travaille pour elle, et continuera à le faire. Soutenez-nous, nous n'existons que pour vous, et à travers vous!

**MCG: PARCE QU'IL FAUT BIEN QUE QUELQU'UN PARLE EN VOTRE NOM!**

Le MCG est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

## Inauguration du premier centre médico-pédagogique

L'inauguration du centre médico-pédagogique intégré au sein de l'école primaire d'Aire s'est déroulée jeudi 19 septembre 2013.

Ce nouveau centre médico-pédagogique (CMP) est le premier ouvert au sein d'une école primaire. Cette structure d'accueil pour enfants fragilisés recevra, dès la rentrée, des élèves atteints de troubles du développement, ou d'autisme. Jusqu'à cette année, ces centres étaient ouverts en site propre, dans des maisons individuelles en général.

Ce centre accueillera 12 enfants de 4 à 6 ans ayant besoin d'une prise en charge pédagogique, éducative et thérapeutique qu'ils ne peuvent trouver dans un contexte de soutien ambulatoire à une scolarité ordinaire ou même en classe spécialisée.



Visite du CMP lors de l'inauguration.

L'équipe pluri-professionnelle de cette structure est constituée selon le même modèle que celle de tout CMP. Ce projet en gestation depuis plus d'une année a été développé par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), plus précisément avec l'ex-direction générale de l'enseignement primaire, la directrice de l'établissement, les autorités communales et la Fondation Handicap Mental et Société (FHMS).

Les objectifs de la FHMS est de mettre en œuvre des moyens pour favoriser la recherche et la collaboration interdisciplinaire dans le domaine du handicap mental et de l'exclusion sociale, plus spécifiquement celui de l'autisme; contribuer au financement de projets pluridisciplinaires de recherche et de documentation qu'elle appuie conformément à ses objectifs.

Lors des discours, Thierry Apothéoz et Yvan Rochat ont rappelé que la Ville de Vernier est honorée de cette première et qu'elle remercie tout particulièrement la Fondation Handicap Mental & Société qui, en acceptant de cofinancer les travaux de transformation, a permis à ce projet de se réaliser. C'est également grâce à une collaboration fructueuse entre

la Ville de Vernier, le Canton et la Fondation et la mobilisation de toutes les parties dans un délai très court qu'a pu être atteint l'objectif visé : offrir aux enfants des locaux adaptés à leurs besoins pour la rentrée scolaire 2013-2014.

### RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

**Encombrants: mardi 5 et 19 novembre**

**Métalliques: jeudi 7 novembre**

**Déchets valorisés**, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier, tél. 022 306 07 00.

## Police municipale et police cantonale, une collaboration efficace

La police municipale de Vernier travaille régulièrement avec la police cantonale dans le cadre des actions PrédiRE. Grâce à ces collaborations, les forces de l'ordre apprennent à se connaître, à travailler ensemble afin de mieux protéger les citoyens. Décryptage.

Afin de montrer leur volonté commune d'agir contre l'insécurité, notamment routière, les agents de police municipale et de la gendarmerie agissent de façon concertée dans le cadre des actions PrédiRE. Les campagnes PrédiRE, traduites par «prévention, dissuasion et répression», se sont mises en place il y a plusieurs années déjà et comprennent différents types de coopération. Dans le cadre de PrédiRE école, qui s'étend sur tout le territoire genevois, les policiers verniolans s'affichent au côté des gendarmes pour sécuriser les abords des établissements scolaires, principalement lors des rentrées.

Avec PrédiRE global, agents cantonaux et municipaux agissent de concert, tout au long de l'année.

**Mieux vaut prévenir que guérir** | A chaque rentrée et après les vacances scolaires, les policiers municipaux de Vernier veillent à la sécurité de nos chérubins. La campagne PrédiRE école qui s'adresse aux enfants comme aux adultes a pour but de prévenir tout accident à proximité des établissements primaires et de sensibiliser les usagers de la route. Chaque jour qui suit la semaine de la rentrée des classes, deux ou trois patrouilles de police se postent aux endroits stratégiques et dangereux. Le but? Faire de la prévention auprès des enfants en leur montrant quels sont les accès à emprunter, mais également sensibiliser et réprimer les automobilistes qui commettent des infractions. Les lieux d'intervention sont déterminés par le chef de poste de la police municipale



Les polices municipale et cantonale sécurisent les abords des écoles dans le cadre de l'action PrédiRE.

de Vernier. «A chaque reprise, je transmets à la gendarmerie les endroits où nos patrouilles se posteront, jour après jour, pour qu'elle puisse nous rejoindre», indique le sergent major Dominique Dupraz. La police cantonale pourra ainsi agir de concert avec les agents de police municipale (APM). Pour le chef de poste, une telle collaboration est bénéfique sous plusieurs aspects. «Lors des infractions qui relèvent des compétences de la police cantonale, les gendarmes pourront intervenir sur-le-champ, la présence de quatre ou cinq policiers sera également plus dissuasive et la population sera rassurée de voir que les deux polices travaillent de concert», souligne-t-il.

**Ensemble c'est mieux** | Deux à trois fois par mois, selon la disponibilité de la police cantonale, des patrouilles dites «mixtes» font une tournée commune

dans le cadre de l'action PrédiRE global. L'équipe, constituée de deux gendarmes et de deux APM, va permettre de travailler sur tout le spectre des infractions. «Les policiers vont pouvoir aussi bien amender les laveurs de vitres au Bouchet que visiter les commerçants, relève Dominique Dupraz. Grâce à ces sorties conjointes, APM et gendarmes font connaissance et effacent leurs éventuels a priori». De surcroît, les policiers municipaux se familiarisent avec les différentes infractions. Une participation indispensable puisque dans un futur proche, les policiers municipaux vont pouvoir intervenir seuls, grâce à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les APM.

Judith Monfrini/Comm'Comm



## Évaluez votre droit au subside d'assurance maladie en ligne !

Conformément à la loi genevoise d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLAMa), les subsides sont accordés automatiquement aux assurés de condition économique modeste sur la base du revenu déterminant unifié (RDU). La LaLAMa prévoit également quelques exceptions pour les jeunes adultes (18-25 ans) et pour les assurés dont le RDU n'atteint pas le seuil plancher fixé par le Conseil d'Etat.



Afin de pouvoir estimer si vous avez droit aux subsides d'assurance maladie, vous devez donc déposer une demande formelle au Service de l'assurance maladie. Pour vous faciliter la tâche et permettre à chacun de vérifier sa situation par rapport à son droit au subside, une calculatrice a été mise en ligne sur le site internet du Service de l'assurance maladie.

Ce nouvel outil vous permet, à partir de votre attestation RDU 2011, d'estimer votre éventuel droit au subside pour l'année 2013. Il est également possible de remplir de manière facilitée un formulaire de demande directement en ligne.

Administration en ligne :  
<https://ge.ch/socialsame/pub/calculatrice>

**Pour tout complément d'information**  
Service de l'assurance maladie  
Route de Frontenex 62  
1207 Genève  
[sam@etat.ge.ch](mailto:sam@etat.ge.ch)

## Certificats de vie ou d'existence : prenez rendez-vous !

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Pour des questions organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office au numéro 022 306 06 30 afin de convenir d'un rendez-vous, ceci pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité.

Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.



## Les communes genevoises se mobilisent pour l'environnement

Un inventaire des actions des communes genevoises en faveur de l'environnement a été réalisé sur mandat du Canton. Cet important travail a été présenté lors d'une conférence de presse mardi 24 septembre à Vernier.



Yvan Rochat, Conseiller administratif, Catherine Kufer-Galland, Présidente de l'Association des communes genevoises (ACG), Michèle Künzler, Conseillère d'Etat, Jean-Bernard Lachavanne, Directeur de l'ASDD.

L'Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD) a réalisé, sur mandat du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME), un inventaire environnemental regroupant près de 1800 actions des communes genevoises touchant tous les domaines de l'environnement de 2006 à 2012.

Ce travail répond à un triple besoins : disposer d'une vue d'ensemble des actions entreprises par les communes genevoises dans ce domaine, nourrir les réflexions politiques, notamment dans le cadre des travaux de révision du concept cantonal de la protection de l'environnement, et diffuser largement les bonnes pratiques.

Vernier fait partie des 39 communes qui ont répondu à cette étude. Pour Yvan Rochat, Conseiller administratif : « Le développement durable est au cœur des

priorités de notre ville. Nous sommes conscients qu'il y a un rattrapage environnemental à effectuer de la part de tous, c'est pourquoi nous menons des actions concrètes et de proximité depuis un certain nombre d'années à Vernier. »

Promotion de la mobilité douce, assainissement des routes communales, collecte et valorisation des déchets, récupération des eaux de pluie, biodiversité, économie d'énergie dans les bâtiments, énergies renouvelables, plan de mobilité de l'administration communale, Vernier est avec la Ville de Genève la commune qui a réalisé le plus d'action environnementale depuis 2006.

**Principaux résultats obtenus** | Les 12 domaines de l'environnement qui ont été pris en compte sont les suivants : air, bruit, déchets, sols, eau, nature et paysage, forêts, énergie, système de management environnemental, toxico-

logie de l'environnement, rayonnements non ionisants, information, formation et éducation.

Les résultats de l'enquête montrent que des actions communales sont généralement conduites dans la plupart, voire la totalité des domaines de l'environnement et que le nombre d'actions réalisées est très variable selon les domaines. Les domaines bénéficiant du plus grand nombre de mesures sont l'énergie, l'information, l'air, la nature et le paysage et les déchets.

Une plateforme numérique diffusée publiquement sur internet a été conçue et programmée spécifiquement par l'ASDD pour rendre publiques ces actions : [www.genevedurable.ch/PEC](http://www.genevedurable.ch/PEC). Le rapport complet est disponible sur ce lien.

**Plus d'info :** [www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch)

## Intérieurs aux Avanchets

En 2012, le Mamco (Musée d'art moderne et contemporain) consacrait une grande exposition à Yves Bélorgey, « Anthropologie dans l'espace », dans laquelle sept peintures représentant les Avanchets y étaient entre autres montrées. Durant l'exposition, les jeunes et les animateurs de la Maison de Quartier des Avanchets ont découvert avec étonnement et plaisir des lieux qui leur étaient

familiers. Portés par cet enthousiasme, ils ont fait la demande au Mamco, par l'intermédiaire du Bureau des transmissions du musée, d'organiser une exposition de cette série dans leur quartier.

Yves Bélorgey s'est très vite emparé du projet et dans cet élan, conçu de nouveaux dessins pour cet événement. L'exposition « Intérieurs aux Avanchets »

qui se tiendra du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2013 dans les salles louées au Centre œcuménique du quartier des Avanchets, porte ainsi le titre de cette nouvelle série de dessins où l'artiste a représenté en noir et blanc les intérieurs d'appartements d'habitants qui ont accepté de lui ouvrir leur porte.



Vue de l'exposition *Anthropologie dans l'espace*, séquence automne-hiver 2012-2013, Mamco, Genève.  
© I. Kalkkinen

« La présentation des tableaux des Avanchets au cœur même de l'ensemble des Avanchets est pour mon travail un événement exceptionnel à plus d'un titre. Les tableaux sont sortis de leur contexte, celui du musée, pour être montrés, presque confrontés à leurs modèles. C'est aussi pour moi l'occasion de présenter mon travail aux habitants des Avanchets. Car, avec cette exposition, et le retour des tableaux dans les lieux d'où ils sont issus, les peintures se rapprochent de leurs spectateurs "naturels", je pourrais dire de leurs acteurs, des personnages invisibles des tableaux, des habitants des Avanchets.

Il y a quelque temps, le Mamco, par la voix de Sophie Costes, m'a suggéré de faire un ou des tableaux de Genève, qui pourraient être montrés lors d'une exposition que nous projetions. C'est en 2010, à l'automne, que j'ai fait un premier

séjour à Genève avec l'intention de revenir à mon atelier avec des photos. Comme d'habitude, j'ai fait un grand nombre de photos dans différents quartiers à Meyrin, au Lignon... Dès que je suis entré dans cet îlot, quelque chose m'a intéressé. J'ai assez vite interprété cet ensemble d'immeubles comme la métaphore d'un paysage. Ces immeubles de logement abritant 5720 appartements construits dans les années 1970, héritiers tardifs de l'histoire du logement social, ont été conçus dans l'esprit utopique du mouvement moderne. Les immeubles polychromes qui se déploient comme des paravents rappellent les chaînes de montagnes des Alpes et du Jura qui longent Genève, forment un microcosme à l'échelle du quartier. Les montagnes, ici les immeubles, enserrnent et protègent un territoire commun arborisé et très végétal, assez ouvert, un grand jardin. »

Yves Bélorgey, août 2013

Depuis près de vingt ans, Y. Bélorgey (1960, Sens) peint des façades d'immeubles construits dans les années 1950-1970 à la périphérie des centres urbains et destinés au logement à loyer modéré. Son travail s'articule en deux moments : dans un premier temps, il photographie les immeubles qu'il repère partout dans le monde, en un deuxième temps, il les interprète à la peinture à l'huile, généralement au format 240x240 cm. Dans cette série des Avanchets, comme toujours dans les tableaux et les dessins d'Y. Bélorgey, les habitants demeurent invisibles, même si d'évidentes traces de vie humaine (linge accroché, poubelles remplies de déchets, pots de fleurs sur le rebord des fenêtres) laissent à imaginer le passage et le séjour des hommes dans ces lieux.

L'exposition a été organisée par la Maison de Quartier des Avanchets et le Mamco, avec le soutien du Contrat de Quartier des Avanchets, de la Commune de Vernier et en particulier le service de la cohésion sociale, le service de la communication et le service culturel. Remerciements au Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) et au Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) de Genève pour le prêt de leurs œuvres.



Séjour aux Avanchets, juillet 2013.  
© Y. Bélorgey

### INFORMATIONS PRATIQUES

Salles locatives du Centre œcuménique, rue du Grand Bay 21, 1220 Les Avanchets (entrée à l'arrière du Centre)

#### Exposition du vendredi 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2013

##### Vernissage

Vendredi 15 novembre de 19h à 21h – Allocutions, apéritif et présentation de l'exposition par Yves Bélorgey

##### Horaires d'ouverture

Mardi – Jeudi – Vendredi : 17h-19h et certains après-midis selon les inscriptions des scolaires  
Mercredi – Samedi – Dimanche : 14h-17h  
Lundi : fermé

##### Rendez-vous

Rencontre avec Yves Bélorgey le dimanche 24 novembre à 15h  
Visites publiques les jeudis 21 et 28 novembre à 18h

##### Annonces

Vous souhaitez vous investir bénévolement dans ce projet en tant que guide/surveillant des salles d'exposition, merci de contacter : Annick Carruzzo, animatrice socioculturelle à la Maison de Quartier des Avanchets, tél. 022 796 24 80. [annick.carruzzo@fase.ch](mailto:annick.carruzzo@fase.ch)

Vous êtes enseignant ou vous encadrez un groupe et vous souhaitez bénéficier d'une visite commentée gratuite en dehors des horaires d'ouverture, merci de contacter : Alice Malinge, responsable du Bureau des transmissions au Mamco, tél. 022 320 61 22. [a.malinge@mamco.ch](mailto:a.malinge@mamco.ch)

# Festival Vernier sur Baroque

## Musique, danse et littérature

Du 7 au 24 novembre, venez découvrir la deuxième édition du Festival Vernier sur Baroque. La musique, la danse et la littérature seront à l'honneur.

La Ville de Vernier a vu grand et vous propose Hadrien Jourdan, Jordi Savall accompagné par Rolf Lislevand, Florence Malgoire et tant d'autres talents. La Compagnie Fêtes galantes (France) virovoltera sur une chorégraphie née de la confrontation entre le style baroque et la danse contemporaine et le comédien Alain Carré vous récitera les plus belles fables de La Fontaine en musique.

La Ville de Vernier a la joie de vous convier à la deuxième édition du Festival Vernier sur Baroque dans lequel vous trouverez tous les ingrédients de cet univers.

Vous pourrez apprécier la musique, la danse mais également la littérature; arts interprétés par les plus grands noms du baroque.

La danse avec la compagnie Fêtes galantes qui présentera la pièce: « Un air de Folies », spectacle chorégraphique et musical pour cinq danseurs mêlant des airs de cours composés par Guédron, Bataille, Boesset, Lambert aux Folies d'Espagne de Marin Marais.

La musique grâce au talent des plus grands musiciens du baroque, notamment: Jordi Savall à la viole de gambe accompagné par Rolf Lislevand au théorbe et à la guitare qui interpréteront Foliass & Romanescas, Hadrien Jourdan au clavecin, Florence Malgoire au violon, ou encore le flûtiste Serge Saitta. Les compositeurs Couperin, Le Roux et Rameau seront à l'honneur.

Après des lectures de Casanova en 2012, Alain Carré nous récitera les plus belles fables de La Fontaine alternées avec des pièces de musique de chambre de Couperin et Rameau.

Chacun pourra apprécier lors du festival l'unité esthétique du baroque au travers de diverses prestations de qualité.

Nous vous invitons à venir vivre un exceptionnel moment d'émotion accessible à tout public.



Hadrien Jourdan.

© Patrick Chrabon



Jordi Savall.  
© David Ignaszewski

### Programme

#### Jeudi 7 – 20h

François Couperin – Les Nations  
Florence Malgoire, Serge Saitta, Anne-Marie Lasla, Olivier Riehl, Amandine Solano, Jonathan Rubin, Hadrien Jourdan

#### Samedi 9 – 16h30 – dès 9 ans

Fables de La Fontaine  
Alain Carré, Hadrien Jourdan, Silvia de Maria, Amandine Solano

#### Dimanche 10 – 17h

Les clavecins réunis – Couperin, Le Roux  
Hadrien Jourdan & Thilo Muster

#### Jeudi 14 – 20h

Intégrale des pièces de clavecin en concert de Jean-Philippe Rameau  
Hadrien Jourdan, Denitsa Kazakova, Serge Saitta, Guido Balestracci

#### Samedi 16 – 20h

Concert Foliass & Romanescas  
Jordi Savall & Rolf Lislevand

#### Dimanche 17 – 15h – dès 7 ans

Conférence-spectacle: Louis XIV, un Roi Danseur  
Compagnie Fêtes Galantes, Béatrice Massin

#### Vendredi 22 – 20h

Danse : Un air de Folies  
Compagnie Fêtes Galantes, Béatrice Massin

#### Samedi 23 – 11h

Performance de danse – Un air de Folies,  
Compagnie Fêtes Galantes, Béatrice Massin  
Centre Commercial de Balxert

#### Dimanche 24 – 15h

Danse : Un air de Folies  
Compagnie Fêtes Galantes, Béatrice Massin

## INFO

### Du 7 au 24 novembre

Salle des Fêtes du Lignon  
Place du Lignon 16  
1219 Le Lignon  
Bus 7, 9, 23 & 51 – Arrêt Cité Lignon

Buvette et petite restauration une heure avant le début du spectacle.

Accès à la salle 10 minutes avant le début de la représentation.

Billets en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie),  
au Stand Info Balxert ou  
au service de la culture,  
tél. 022 306 07 80,  
[culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)



Un air de folies.  
© Jean-Pierre Maurin

## Who are we ? Qui sommes-nous ?

Une rencontre entre vingt-huit jeunes danseurs, six créateurs suisses, anglais et canadiens.

Un programme époustouflant avec des pièces du répertoire de la Compagnie Virevolte de Genève et de ACE Youth de Birmingham, ainsi qu'une pièce commune: Who are we? Qui sommes-nous? un travail de transmission sur l'identité culturelle et artistique, traçant le portrait d'une génération de jeunes danseurs en plein essor. La pièce chorégraphique retrace les étapes de la rencontre, les échanges, les similitudes et les différences des jeunes des deux pays.

Une production de la Compagnie Virevolte avec le soutien de la Ville de Vernier et de Jeunesse en Action. On vous y attend!



### INFO

**Samedi 26 octobre à 19h**

Salle des Fêtes du Lignon à Vernier

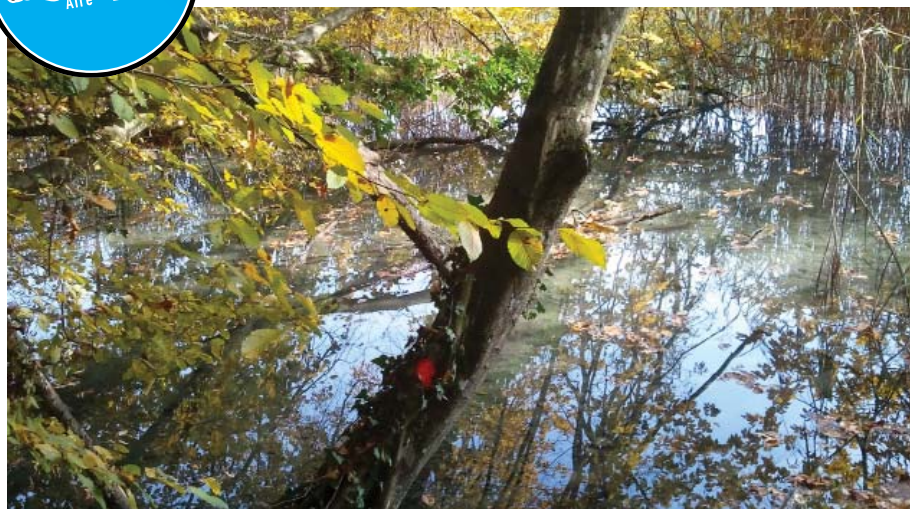
Tarif CHF 5.- / 10.-

## CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE : PROLOGATION !

Donnez à voir la beauté et la singularité de la commune de Vernier, que vous vous trouviez à Vernier, au Lignon, aux Libellules, à Balexert, à Cointrin, à Châtelaine ou aux Avanchets. Participez au concours du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon.



Nous avons reçu pas mal de photos intéressantes et originales pour ce concours et nous en remercions les participants! Mais hélas, de loin pas assez pour réaliser une exposition comme il était prévu à l'origine. Pour cette raison nous avons décidé de prolonger le concours de 4 mois. Nous espérons recevoir des photos de Châtelaine, Libellules, Cointrin et Avanchets, quartiers qui font aussi partie de Vernier.



Envoyez-nous vos images sur le site du Contrat de Quartier Aire-Le Lignon, [www.cq-aire-lignon.ch](http://www.cq-aire-lignon.ch) avant le 15 janvier 2014.

Les 30 meilleures images seront exposées dans le cadre prestigieux de la Maison Chauvet-Lullin et feront l'objet d'une diffusion sous forme de carte postale.

Les lauréats bénéficieront d'un tirage et d'un montage de haute qualité de leurs œuvres.

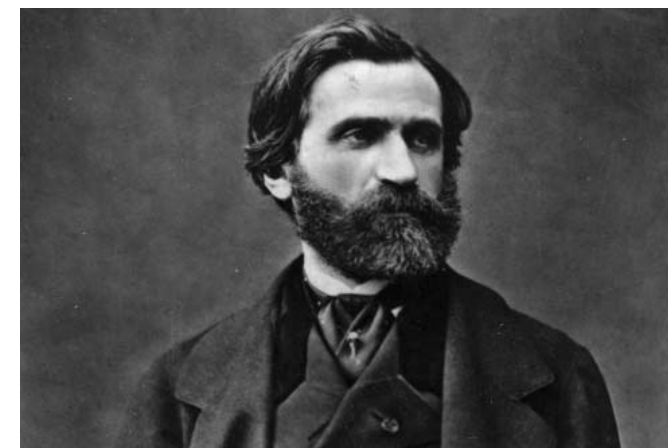
## Vernier fête Verdi

Après Wagner, le 16 juin dernier, la Ville de Vernier rend hommage à celui qui a composé la « bande sonore » du Risorgimento italien: Giuseppe Verdi, né lui aussi il y a 200 ans.

Pour ce spectacle, qui aura lieu le dimanche 27 octobre prochain à 15h à l'aula de l'école des Ranches de Vernier, le service de la culture n'a pas lésiné sur les moyens: à côté des protagonistes habituels qui, depuis le 9 mars dernier, ont agrémenté vos dimanches après-midi – à savoir Lionel

Marquis, Christophe Gunther, Antonio Tirabosco, Cécile Jean et Fosca Aquaro pour Rigoletto – vous retrouverez la Chorale Liederkrantz-Concordia, dont le 150<sup>e</sup> anniversaire a été fêté majestueusement en juin dernier au Victoria-Hall.

Ensemble ou à tour de rôle, ils interpréteront des extraits d'opéras, parmi les vingt-sept composés par le « cygne de Busseto ». A noter que le ténor Olivier Jaillot, présent pour le Rigoletto du 9 juin, sera remplacé par David Rosset.



Giuseppe Verdi.

### INFO

**Dimanche 27 octobre à 15h**

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier

Tarif: CHF 10.-

Billets en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), au Stand Info Balexert ou au service de la culture, tél. 022 306 07 80, [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)

## VISAGE(S) DE VERNIER

Exposition de Louise Beux à la Maison Chauvet-Lullin du 23 au 27 octobre 2013

Vernier est davantage qu'un quartier périphérique de la grande « Genève internationale », elle en est le sel, le précipité. Les antagonismes (ville et campagne, gens d'ici et de là-bas, industrie et culture) s'y heurtent et s'y mélangent comme nulle part ailleurs. C'est un lieu où palpète l'infinie réalité

des gens qui l'habitent et y travaillent.

Guidée par le hasard des rencontres et réalisée dans le cadre d'un travail de maturité au Collège de Saussure, cette exposition offre en quelques portraits un reflet de cette diversité.



Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier  
Bus 6, 19, 28 et 54 – arrêt « Vernier-Village »

### Horaires

Vernissage le mercredi 23 octobre de 18h à 20h  
Jeudi 24 et vendredi 25 octobre de 17h30 à 20h  
Samedi 26 et dimanche 27 octobre de 10h à 18h

## La Bourse aux vêtements de Vernier-Village fête ses vingt ans

Les habits de Juliette sont trop petits? Vous auriez besoin de renouveler sa garde-robe à peu de frais? Depuis vingt ans, une dizaine de dames bénévoles «recyclent» vos tenues pour le bien-être de tous.

Chaque mardi, les Verniolans qui souhaitent se débarrasser de leurs vêtements ou de ceux de leurs enfants peuvent se rendre à la Bourse aux vêtements installée au sous-sol de l'Ecole de Vernier-Place. Le principe? Celui du dépôt-vente. Vous amenez vos habits et ces dames se chargent de les vendre pour vous. En même temps, vous pourrez déambuler entre les rayons afin de dénicher LE pantalon taille 10 ans pour Arthur ou un joli tee-shirt rose pour Eva. Tout le monde y gagne: vous vous débarrassez de vos habits devenus inutiles et vous en acquérez d'autres pour un tout petit prix.

**Une idée qui a fait son chemin** Il y a vingt ans, grâce à l'impulsion d'un groupe d'habitants de Vernier-Village, l'idée de dépanner les familles avec des vêtements de deuxième main naissait. D'un simple troc entre amis sur le mode «je t'échange mon pantalon d'hiver contre ton maillot de bain pour cet été», des bénévoles ont fait un commerce, qu'on pourrait qualifier d'équitable. «La Bourse aux vêtements a vu le jour en septembre 1993 dans l'Ecole des Ranches», explique Anne-Marie Martenet, la toute première présidente de l'association de la Bourse. «Il a fallu un peu de temps pour que les gens comprennent qu'il ne s'agissait pas d'un vide-grenier», souligne-t-elle, amusée. Le succès fut tout de suite au rendez-vous, pas étonnant avec des prix aussi modestes, entre CHF 1.- et 25.- la pièce. En 2003, la Bourse aux vêtements

s'est vu accorder un plus grand local de 70 m<sup>2</sup> au sous-sol de l'école de Vernier-Place ainsi qu'une subvention annuelle de la Municipalité.

**Un troc - vente qui roule** Chaque premier mardi du mois, vous pouvez déposer vos vêtements inutilisés. En parfait état, ils doivent impérativement être lavés, repassés et au nombre de huit au maximum. Les responsables de la Bourse vous conseillent un prix, de CHF 1.- le tee-shirt, il peut grimper jusqu'à CHF 25.- pour un manteau. Si votre article est vendu, on vous rétrocède 90% du montant, les 10% restants servent à couvrir les frais de maintenance. Après six mois, si l'objet n'a pas trouvé preneur, il est rendu à son propriétaire ou donné à une association caritative. Il faut veiller à ce que les vêtements amenés soient de saison, en effet, les habits d'été cessent d'être vendus en septembre et ceux d'hiver en février. «Notre souhait serait d'avoir un local de plain pied, accessible aux poussettes, voire même une vitrine», se prend à rêver l'actuelle présidente, Dolly Vogt.

**Une histoire d'amies** Les dix dames bénévoles de la Bourse aux vêtements sont liées par une profonde amitié, source de leur motivation. Le travail de tri et d'étiquetage est une tâche conséquente: «Il faut compter 35 heures par personne et par mois, nous recevons parfois 250 pièces en une seule après-midi», remarque la présidente. Elles apprécient également le contact avec la clientèle. «Souvent, les mamans viennent faire leurs emplettes lorsque leur enfant est à l'école et c'est l'occasion d'échanger quelques mots», remarque Anne-Marie Martenet. Pour elle, la fonction sociale du lieu est indéniable. Souhaitons donc plein succès à la Bourse aux vêtements!

Judith Monfrini/Commu'Comm

### INFORMATION

Ouverture: mardi de 14 h à 17 h  
et le premier mardi du mois, jour de collecte  
des habits mis en vente, de 14 h à 19 h.

L'équipe des bénévoles.



## Fête de la courge à Vernier-Village

Le 26 octobre, dernier samedi des vacances d'automne, aura lieu au parc Chauvet-Lullin, la fête de la courge. Ouverte à tous, elle est organisée avec le soutien du Contrat de Quartier de Vernier Village.

Venez nombreux voir les œuvres de nos sculpteurs et partager la soupe avec les autres habitants du village.

Les enfants du village ont fait les semis dans les serres du service des espaces verts le 27 avril 2013. Un mois plus tard, après la mise en place de 4 tonnes de fumier, les plantons ont été mis en terre dans les jardins de la Ville de Vernier. Depuis, enfants et adultes ont suivi, tout au long des saisons, la culture des courges. Les derniers gels de mai, l'attaque de corneilles, la sécheresse de l'été, quelques maladies et chapardages de fruits n'ont pas eu le dessus!

Jack-o-lantern, Géante d'Atlantique, Rouge vif d'Etampes, Musquée de Provence, la production d'une centaine de courges a ainsi été réalisée et mise en sécurité en cave...

Elles attendent bien au frais la fête. Toutes ces cucurbitacées assureront tant la qualité de la soupe que la matière première des sculpteurs. Plus d'infos et de photos sur le site [www.concourage.com](http://www.concourage.com)

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux et nombreuses samedi 26 octobre!

### Programme

**Dès 11h**, enfants et adultes sont accueillis et sculptent les courges au parc Chauvet-Lullin, rue du Village 57. Inscription préalable obligatoire: [concourage@bluewin.ch](mailto:concourage@bluewin.ch)

**Durant l'après midi**, préparation de la soupe à la courge.

**Dès 19h**, exposition des sculptures dans le parc et la fameuse soupe à la courge sera servie à tous.



### CONTACT

Cédric Vaezi, rue du Village 74 bis,  
1214 Vernier  
[concourage@bluewin.ch](mailto:concourage@bluewin.ch),  
[www.concourage.com](http://www.concourage.com)

## EXPOSITIONS À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier Bus 6, 19, 28 et 54 – arrêt Vernier-Village

**Du 15 au 17 novembre 2013**

**Paulo, peinture acrylique sur alu**

**Vernissage** vendredi 15 novembre de 18h à 20h

Samedi 16 novembre de 15h à 19h

Dimanche 17 novembre de 11h à 14h

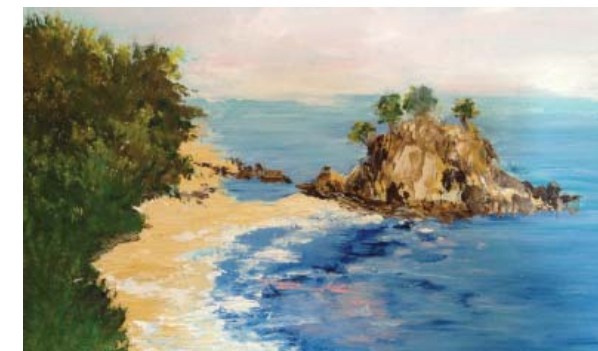


**Du 22 au 23 novembre 2013**

**Nora Tinar, huile sur toile**

**Vernissage** vendredi 22 novembre de 18h à 20h30

Samedi 23 novembre de 13h à 17h



# La maison Jérôme souffle ses 125 bougies

Le chemin de la Croisette revêt des airs de fête cette année. L'entreprise de matériaux de construction Jérôme SA, située au n° 5, fête ses 125 ans – un bel exploit dans le domaine des fustiers en constante évolution! Pour célébrer l'événement, *ActuVernier* remonte le temps avec l'un de ses deux administrateurs, Frédéric Plojoux.

**Fustiers** | Avant d'inaugurer les festivités, il convient de rappeler en quoi consiste le métier assumé par les employés de Jérôme SA. Les fustiers sont spécialisés dans le commerce des matériaux de construction, approvisionnant surtout chantiers et entreprises. Le métier s'organise en trois professions distinctes, à savoir les magasiniers, les chauffeurs poids lourds – «la vitrine visible de notre entreprise», dixit Frédéric Plojoux – et enfin, les employés administratifs.

**Voyage technologique** | Saviez-vous que le fustier fait aujourd'hui encore le commerce de matériaux déjà utilisés il y a plus de 2'000 ans? Ainsi, bois et terre cuite étaient déjà employés par les premiers sédentaires, et ces matériaux figurent aujourd'hui encore à l'inventaire de la maison Jérôme. Il faut tout de même relever un grand tournant dans l'histoire des matériaux au XX<sup>e</sup> siècle, ère des grandes avancées technologiques. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: sur les 5'000 articles vendus actuellement par Jérôme SA depuis son dépôt, seul un millier était déjà proposé à la vente il y a cinquante ans! Et les années 2000, ne marqueraient-elles pas du coup le ralentissement – voire l'arrêt – des prouesses technologiques

dans le secteur de la construction? «Non, car tout n'a pas été trouvé, Dieu merci», nous rassure l'administrateur.

**Une affaire de famille** | Pour surfer avec succès sur ces chamboulements technologiques, rien de tel que d'appliquer l'adage «l'union fait la force». La maison Jérôme élève même cette maxime à un niveau supérieur, celui de la famille. Une des clés du succès de l'entreprise est ainsi son lien familial, qui a su se maintenir en continuité depuis que Louis Jérôme a posé la première pierre. Ainsi, les deux administrateurs actuels, Henri Loutan et Frédéric Plojoux, sont les arrière-arrière-petits-fils du fondateur, Louis Jérôme! Ce cocon familial s'est vu s'étendre à tous les employés. «Chaque employé a sa place, souligne Frédéric Plojoux. Et chacun est pour nous une personne importante!»

**Cap sur Vernier** | Jérôme SA est implantée à Vernier depuis 1976. Alors pourquoi le choix de cette commune? Commençons par remonter encore dans le temps, pour atterrir à l'emplacement d'origine de l'entreprise. On est en 1888, et Louis Jérôme a racheté le commerce Grasset-Dufour à la rue Voltaire. Si l'emplacement est idéal au début, les choses se complexifient avec l'évolution de l'entreprise et le boom de la construction. Jérôme se retrouve vite à l'étroit. «Des camions arrivaient, des fournisseurs aussi, raconte Frédéric Plojoux. Tout le monde était enchevêtré sur la rue Voltaire. A tel point que la circulation était des fois complètement bouchée!» D'où la nécessité de déménager. C'est par le biais de la famille – composante décidément cruciale pour l'entreprise – que la société dénicher son emplacement actuel à Vernier. A l'époque, le déménagement relevait pourtant d'un sacré défi. En effet, les Verniolans vétérans pourront l'appuyer, la municipalité n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui! «On était presque à la campagne», constate avec amusement Frédéric Plojoux. En effet, en 1976, le secteur industriel ne commençait que

La façade d'entrée des dépôts de la rue Voltaire, par laquelle entraient et sortaient les clients et les fournisseurs.



timidement à se développer, la route de Pré-Bois n'existait pas encore et celle de Vernier était bien moins large qu'aujourd'hui.

**Pari gagné** | Mais Jérôme SA avait bien vu, car aujourd'hui ses administrateurs décrivent l'emplacement verniolan comme «idéal». L'entreprise est ainsi raccordée aux rails, une chance inouïe. D'autre part, l'agglomération genevoise s'étant notablement étendue, la société n'est désormais plus à la «campagne» mais très proche de la ville, tout comme des grands accès routiers. Outre cet emplacement géographique heureux, les locaux eux-mêmes sont une belle avancée par rapport aux temps de la rue Voltaire. Plus de problèmes d'étroitesse, puisque pas moins de 14'000 m<sup>2</sup> de dépôt extérieur se déploient au 5, chemin de la Croisette.

Et les voisins verniolans dans tout ça? En effet, des villas se trouvent à proximité immédiate de l'entreprise, «sensible au bon voisinage et à l'écologie», comme l'indique Frédéric Plojoux. Des arbres bordent ainsi l'entrepôt, tandis que les administrateurs restent à l'écoute des demandes émanant de leurs voisins. Par conséquent, les rapports avec le voisinage sont excellents, comme ceux avec les autorités d'ailleurs. Pierre Ronget, le Maire de Vernier, le confirme: «Jérôme SA est une entreprise qui nous est chère.»



La capacité des dépôts, ainsi que les raccordements routiers et ferroviaire du chemin de la Croisette, permettent d'accueillir les clients et les fournisseurs sans jamais perturber le trafic externe.

**125 bougies** | Jérôme SA est ainsi une *success story* verniolane sur tous les fronts, et ce, depuis 125 ans. Un anniversaire que la société prépare depuis quatre ans déjà, avec à la clef une grande fête ayant eu lieu en septembre, un nouveau site Internet, un nouveau logo, et surtout, un regard serein sur l'avenir.

Astrid Herkens/Commu'Comm

## ASSEMBLÉES DE QUARTIERS DES CONTRATS DE QUARTIER DE VERNIER 2013

Une idée à partager, un manque à combler, des améliorations à proposer? Pensez aux Contrats de Quartier!

### Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon

Lundi 4 novembre 2013 à 18h30  
Salle du restaurant scolaire sous la salle des fêtes du Lignon  
En présence d'Yvan Roachat, Conseiller administratif



### Contrat de Quartier des Avanchets

Lundi 25 novembre 2013 à 18h30  
Salle des fêtes d'Avanchet-Salève  
En présence de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif



### Contrat de Quartier de Châtelaïne-Balexert

Lundi 18 novembre 2013 à 18h30  
Ecole de Châtelaïne, av. de Châtelaïne 84  
En présence de Pierre Ronget, Maire

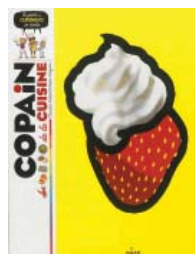


### Contrat de Quartier de Vernier-Village

Lundi 2 décembre 2013 à 18h30  
Aula de l'école des Ranches, Rue du Village 6  
En présence de Pierre Ronget, Maire

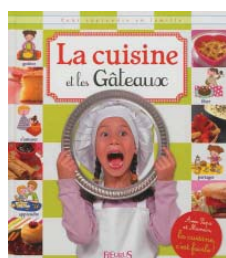


## Il pleut ? Tu t'ennuies... Et si tu cuisiniais ?



« Copain de la cuisine : le guide des cuisiniers en herbe », de C. Roland et D. Grosjean

La cuisine, c'est à la fois un loisir, une passion, un plaisir à partager... Et la meilleure façon d'apprendre est de mettre la main à la pâte. Plus de 150 recettes faciles à faire, des astuces expliquées de façon simple et pratique, des informations sur les aliments. A toi les desserts fondants, les gratins bien dorés, les sauces onctueuses ! De quoi préparer de bons petits plats pour toute la famille ! **Dès 8 ans**



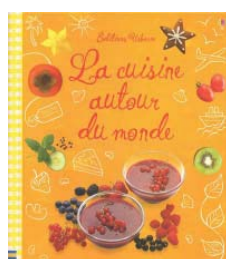
« La cuisine et les gâteaux », de A. Piot

Avec ce livre, la cuisine en famille devient facile et c'est le bonheur ! Apprenti cuisinier, les jours de fêtes, manger avec les doigts, les légumes, les desserts... : 7 chapitres pour faire de la cuisine un moment de fête ! Avec des recettes en pas à pas, des dessins et des photos d'enfants qui s'amuse en cuisinant... **Dès 6 ans**



« La cuisine c'est tout simple ! : 50 super recettes », de K. Ibbs

50 idées salées et sucrées pour régaler ses copains en toutes occasions. Des recettes simples et délicieuses à préparer toi-même avec, pour chacune, un guide photos pas à pas, des conseils malins et des astuces de pro... Tout pour réussir comme un vrai chef ! **Dès 8 ans**



« La cuisine autour du monde », de A. Wilkes et S. Khan

Des recettes en provenance de plus de vingt-cinq pays du monde : le « cheesecake » new-yorkais, les tacos d'Amérique latine, la salade niçoise du Midi de la France, le goulache hongrois, le bœuf Stroganoff russe, la moussaka grecque, le chiche-kebab turc, et bien d'autres encore. Tu trouveras aussi une description des traditions culinaires et des ingrédients locaux. Sans oublier des photos des lieux évoqués : des marchés flottants de Thaïlande aux épiceries italiennes en passant par les étals de fruits et d'épices du Mexique. De quoi mettre l'eau à la bouche des grands comme des petits ! **Dès 9 ans**

Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le Catalogue en ligne des Bibliothèques de la Ville de Vernier :

[www.vernier.ch/biblio](http://www.vernier.ch/biblio)

Inscription et prêts gratuits !

## Horaires des bibliothèques

### Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21  
(centre commercial)  
1220 Avanchets  
Tél. 022 306 07 96  
Tram 14 – arrêt Avanchet  
Bus 10 – arrêt Florales

lundi 15h – 18h30  
mardi 14h – 18h  
mercredi 14h – 18h

vendredi 14h – 18h  
samedi 10h – 12h

### Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81  
1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 07 97  
Bus 6, 19, 22, 51 – arrêt Châtelaine

lundi 14h – 18h  
mardi 14h – 18h  
mercredi 09h – 12h  
& 14h – 18h  
jeudi 15h – 19h

### Bibliothèque de Vernier

Rue du Village 57  
1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 98  
Bus 6, 19, 28, 54 – arrêt Vernier-Village

lundi 15h – 18h  
mardi 16h – 20h  
mercredi 09h – 12h  
& 15h – 18h  
jeudi 12h – 18h

samedi 10h – 12h

## SOIRÉE CINÉMA À LA BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER

Nous avons à nouveau le plaisir de vous inviter à une soirée cinéma. Cette fois-ci vous pourrez voir ou revoir un classique du cinéma muet. Les images en disent souvent bien plus que les mots !

Pour une plus juste appréciation d'un film, le spectateur doit apprendre à voir, lire et analyser les images.



Cette conférence se donne pour but d'éduquer notre regard, en vue d'affiner notre propre mode de perception et de réception pour une vision plus complète et donc une meilleure compréhension de l'œuvre. Le film sera visionné puis commenté. Passionnant !

**Jeudi 14 novembre de 19h à 22h, entrée libre**

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57, 1214 Vernier  
Bus 6, 19, 28 et 54 arrêt Vernier-Village

Inscription par tél. 022 306 07 98 ou à la bibliothèque.



## EN ATTENDANT L'HIVER...

Retrouvez vos conteuses préférées

Les mercredis à 16h à la  
Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine  
Bus 6, 19, 22 et 51 – arrêt « Châtelaine »

30 octobre  
13 novembre  
27 novembre  
11 décembre



Tout public, entrée libre

Rendez-vous contes...

Les mercredis à 14h à la  
Bibliothèque de Vernier

Rue du Village 57, 1214 Vernier  
Bus 6, 19, 28 et 54 – arrêt « Vernier-Village »

30 octobre  
13 novembre  
18 décembre



## « Joyeux Dimanches ! »

**Dimanche 10 novembre  
à 12h15**

au Centre de Quartier du Lignon (derrière  
l'église catholique de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par personne est  
demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par  
téléphone à Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, ou Oronzio  
Vergari, tél. 022 796 80 07. Attention, le nombre de  
places est limité!

## Repas de quartier ouvert à toutes et à tous

**Vendredi 15 novembre 2013 de 19h à 23h**

Retrouvez-nous à la Maison de Quartier d'Aire-le Lignon  
pour partager un moment convivial et sympathique autour  
de notre repas communautaire d'automne.

Informations et menu sur [www.mqal.ch](http://www.mqal.ch)



**Réservation souhaitable** au 022 970 06 90  
ou par mail : [mq.aire@fase.ch](mailto:mq.aire@fase.ch)  
jusqu'au mardi 12 novembre.

## Journée d'offrande de la paroisse de Châtelaine

**Dimanche 24 novembre 2013 dès 10h**

Animation musicale suivie de la traditionnelle choucroute  
du Groupe de Dames.

Les bénévoles pour la mise en place et le service seront  
les bienvenus.

Contactez le secrétariat au tél. 022 796 10 55.

## A la MACAV

**Du 28 octobre au 16 novembre 2013**

« Jeux de formes et de couleurs »,  
par Raymond Schlaeppli et Beryl Leclerc

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: tél. 079 401 01 90

## Concerts au Lignon

**Dimanche 3 novembre 2013 à 18h**

Temple du Lignon, place du Lignon 34  
(derrière le centre commercial)

### Quatuor SIRON

(piano, violon, alto et violoncelle)

Joseph Haydn *Trio en fa dièse mineur Hob. XV 26*  
Franz Schubert *Adagio et Rondo en fa majeur D. 487*  
Mel Bonis *Quatuor avec piano en si bémol majeur*  
(Paris, 1905)

L'entrée aux Concerts du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une  
partie des frais et des cachets des musiciens.

## Appel à bénévole



Notre Association accueille trois jours par semaine des  
adultes ayant un déficit cognitif, dans le Centre de quartier  
du Lignon, de 9h à 17h.

Vous avez quelques heures (ou même une journée !) à  
libres et vous savez être patient-e: vous êtes attendu-  
e-s par une petite dizaine de malades et une équipe de  
soignants, professionnels et bénévoles !

Merci de nous appeler pour avoir de plus amples infor-  
mations au tél. 078 712 77 82 ou contactez-nous sur  
notre courriel : [info@associationlesalondesylvia.com](mailto:info@associationlesalondesylvia.com).

Nous serons ravis de vous rencontrer!

## Marché artisanal de Noël

**Du 11 au 16 novembre 2013**

Centre commercial du Lignon

Atisanat local – tricot – tissus – crochet  
– bijoux – bois – métal porcelaine – etc.

Information:

Verena Hunziker, tél. 022 796 16 96  
Groupe de projets du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon  
Robert Borgis, tél. 022 970 13 60  
[groupeprojet@cq-aire-lelignon.ch](mailto:groupeprojet@cq-aire-lelignon.ch)



# Stage intense sous l'égide des Peace Fighters

Organisée conjointement par le caporal  
chef de groupe Jean-Daniel Lugeon  
de la police municipale de Vernier, le  
brigadier chef de groupe Carl Emery  
de la gendarmerie, ainsi que la Maison  
de Quartier des Libellules, une semaine  
de découverte des arts martiaux s'est  
déroulée du 19 au 23 août 2013.

À l'instar de l'année 2012, une dizaine de  
jeunes entre 9 et 13 ans des Libellules et  
du Lignon ont participé, fin août, à une  
semaine de découverte des arts martiaux  
grâce à l'association The Peace Fighters.



Démonstration des enfants à la Maison de Quartier des Libellules, vendredi 23 août 2013, en  
présence des parents, des polices municipale et cantonale et des autorités verniolanes.

Cette association suisse-irlandaise, fon-  
dée en 2008 par le gendarme genevois  
Carl Emery et son ami de Belfast/IRL Billy  
Murray, est une association supportée  
par des organisations comme l'UNICEF,  
l'OMS, l'UNESCO, dont le but est de  
promouvoir la paix et le respect à travers  
les arts martiaux et le sport en général.

Le lancement de cette association a été  
initié en date du 17 avril 2008 au QG de  
l'UNICEF à Genève.

Cette association, dont la première  
initiative a été le rapprochement des  
communautés religieuses en Irlande du  
Nord, bénéficie du soutien personnel de  
M<sup>me</sup> Mary Mc Aleese, Présidente de

la République d'Irlande et du Conseil  
d'Irlande du Nord. Depuis, les peacefigh-  
ters sont actifs en Europe, en Amérique  
latine, aux Caraïbes et en Afrique de  
l'Ouest.

Cette initiative de découverte des  
techniques de combat et des règles de  
vie s'est déroulée au centre culturel et  
sportif des Libellules, avec le soutien  
des animatrices et animateurs de la  
Maison de Quartier des Libellules et de  
différents services de l'administration  
communale. L'enseignement et l'enca-  
drement était assuré par des policiers

municipaux et gendarmes spécialisés  
dans ces pratiques sportives. Cette  
année, l'association Corde à Linge a été  
associée au projet afin de dispenser des  
cours de catch ainsi qu'un message de  
prévention par rapport à cette pratique.  
Une façon différente de nouer des liens  
avec les jeunes des quartiers et une  
réalisation concrète du concept de police  
de proximité souhaitée par le Conseiller  
administratif Thierry Apothéloz, magistrat  
en charge de la cohésion sociale et de  
la sécurité.

Plus d'info: [www.thepeacefighters.com](http://www.thepeacefighters.com)

## MQJR CHÂBAL: AGENDA DE NOVEMBRE

**Mardi 5 novembre de 19h à 22h**

Repas interculturel polonais confectionné par une habitante  
du quartier avec l'aide et la participation des personnes  
s'inscrivant au repas. Inscription jusqu'au vendredi précédent  
le repas.



**Mercredi 6 novembre de 19h30 à 22h**

Sortie sur inscription pour les 12-17 ans. Il s'agit d'aller au concert d'Abd Al  
Malik au Forum de Meyrin.

**Mardi 19 novembre de 18h à 21h**

Les enfants de 8-12 ans peuvent s'inscrire pour une soirée leur étant destinée.

Pour toutes informations, du lundi au jeudi de 14h à 18h: MQJR Châbal,  
av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine, tél. 022 797 00 67 – [mqjr.chabal@fase.ch](mailto:mqjr.chabal@fase.ch)

## TROC DE JOUETS

Par et pour les enfants

**Samedi 2 novembre 2013  
de 14h à 17h**

Préau de l'école des Ranches  
Rue du Village 6  
à Vernier-Village

Tables à disposition  
pour CHF 2.-





## Les Aînés de Châtelaine-Balexert et de Vernier-Village jouent à la pétanque

Nous sommes le mercredi 4 septembre 2013 et on se trouve sur le terrain de l'école de Balexert. A partir de 13h30, une quarantaine de personnes arrivent de différents endroits de la commune. J'ai assisté au tournoi de pétanque en tant que spectatrice et j'ai pu constater l'acharnement des équipes à vouloir donner le meilleur d'elles-mêmes.

Le temps est au beau fixe, ce qui donne du courage aux adeptes de ces joutes et aussi à sortir le mouchoir pour essuyer la sueur car il fait très chaud.

Le tournoi est organisé par le comité de Châtelaine-Balexert avec la précieuse collaboration de M. Biagio Chiacchiari, membre de notre club et de la société de pétanque de Balexert. Les inscriptions se font sur place et ensuite c'est le tirage au sort et la distribution des places respectives. Le concours peut commencer. Un bon mélange, forts et moins forts, tout cela dans une ambiance bon enfant.

On joue en doublettes. Il faut souligner que ce tournoi n'est pas seulement ouvert aux membres des clubs d'Aînés de Vernier, mais aussi à tous les retraités AVS/AI ou préretraités de la commune. Le bruit des boules, les rires et les commentaires des spectateurs se font entendre. On se croirait à Tarascon dans le sud de la France. Il y a même des personnes avec l'accent de là-bas et qui ne manquent pas de crier « bonne mère tu tires ou tu pointes ». Tout le monde ne peut pas gagner, l'important c'est de participer.

Dès le deuxième tour, les gagnants jouent contre les perdants, ainsi le jeu se déroule par élimination jusqu'à la finale.

Chaque joueur part avec une bouteille et la satisfaction d'avoir passé un bon moment. J'aimerais, aussi au nom de tous les participants, remercier le service de la cohésion sociale de



© Simone Germainier

la Ville de Vernier, car c'est ce dernier qui nous permet de financer les lots ainsi que de nous sustenter.

Bravo à tous les participants et merci aux nombreux supporters de ce tournoi. L'après-midi se termine en beauté par le verre de l'amitié. Nous avons eu la visite de Pierre Ronget, Maire de la Ville de Vernier, qui est venu nous encourager, ce qui nous a fait un immense plaisir.

En tant que présidente du club des Aînés et spectatrice, j'ai vraiment eu beaucoup de plaisir à cette journée sportive et mes remerciements vont à tout ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation. Un grand merci également à notre ami Biagio qui organise chaque année notre tournoi avec beaucoup d'expérience!

Le sentiment qui me reste, c'est que cette journée était une réussite, nous étions tous d'une même commune. J'espère de tout cœur que d'autres occasions se présenteront pour partager cette belle amitié. Au plaisir de vous revoir l'année prochaine!

Claudine Burnier

## LES RENCONTRES MUSICALES THÉ DANSANT POUR LES SENIORS DES AVANCHETS



Retrouvons nous comme d'habitude pour un après-midi rythmé par des airs de tout les temps joués par notre musicien Pierre Fournié

**Samedi 9 novembre 2013 de 14h à 18h**

au Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial). Le centre accueille les personnes à mobilité réduite. Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir!

La formule restera la même pâtisseries et boissons à prix modiques.

Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.

## Promotions seniors 2013

Le 14 septembre dernier, plus de 200 personnes, dont une centaine ayant atteint 64 ou 65 ans, se sont retrouvées pour fêter dignement cette nouvelle étape de vie. Isabel Rochat, Conseillère

d'Etat, les autorités de la Ville de Vernier et de nombreux responsables d'institutions sont venus honorer les invités et leur dire toute l'attention qu'ils leur portent.

Une soirée joyeuse à la fin de laquelle chaque invité est parti avec un superbe portrait réalisé pendant la soirée par un photographe professionnel!

Plus de photos sur  
[www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos)



© Serge Hontheaas

De gauche à droite: Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale, Isabel Rochat, Conseillère d'Etat, et Pierre Ronget, Maire.



Claude-Inga Barbey et Patrick Lapp ont assuré la partie récréative avec un extrait de leur spectacle *Noces de carton*.

## Rencontres Café-Croissant des 3 quartiers

Une thématique présentée dans 3 quartiers: «**Conflits de voisinage et sécurité à Vernier: quels sont les acteurs ?**»

Avec l'aimable participation des îlotiers de la gendarmerie, de la police municipale de Vernier et des médiateurs de quartier.

Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier de plus de 50 ans et sont organisées par le groupe de préparation des Rencontres Café-Croissant des 3 quartiers, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

**Café et croissant offerts!**  
Vous êtes cordialement invité-e-s avec vos connaissances et ami-e-s.

**Au Lignon**  
Mercredi 30 octobre  
de 9h30 à 11h  
Restaurant scolaire,  
sous la salle des Fêtes  
du Lignon  
1219 Le Lignon

**Aux Libellules**  
Mardi 5 novembre  
de 9h30 à 11h  
Centre de Quartier  
Rte de l'Usine-à-Gaz 10  
1219 Le Lignon

**A Vernier-Village**  
Jeudi 7 novembre  
de 9h30 à 11h  
Maison Chauvet-Lullin  
Salle du 1<sup>er</sup> étage  
Rue du Village 57  
1214 Vernier



## Rencontre Café-Croissant de Châtelaine-Balexert

Cette rencontre s'adresse aux habitant-e-s de Châtelaine-Balexert dès 50 ans. Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos ami-e-s.



Elle est organisée par le groupe de préparation des rencontres Café-Croissant de Châtelaine-Balexert, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Renseignements :  
service de la cohésion sociale,  
tél. 022 306 06 70.

**A Châtelaine-Balexert**  
Mercredi  
20 novembre  
de 9h30 à 11h  
Centre de Quartier de  
Balexert  
Av. de Crozet 31  
1219 Châtelaine  
«Que se passe-t-il pour les  
seniors à Vernier ?»  
Activités et avantages proposés,  
en présence du Réseau  
d'échanges réciproques de  
savoirs de Vernier.

## Retour sur la Journée internationale des personnes âgées

A l'occasion de cette journée particulière, la Ville de Vernier a organisé plusieurs événements: en plus de la conférence de presse de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, relatif au «Réseau Seniors Vernier», un cours

*Bien manger à petit prix* a permis aux 25 participants de partager trucs et astuces pour manger équilibré sans assécher son budget. En outre, de jeunes bénévoles de la Croix-Rouge ont distribué à plus de 500 passants âgés et à leur entourage une touche de lumière florale et des informations sur les activités proposées par la délégation aux seniors de la Ville de Vernier.



Lors du cours *Bien manger à petit prix*, le 1<sup>er</sup> octobre dernier à la Maison Chauvet-Lullin.



Distributions fleuries et informations aux aînés de la Ville de Vernier.

### REPAS POUR LES AÎNÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE BÉNÉVERNIER

**Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial!**

Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.



**A la Maison de Quartier de Vernier «l'Alibi»**

Chemin de Champ-Claude 7,  
le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi 31 octobre 2013  
Jeudi 14 novembre 2013

**A la Maison de Quartier des Avanchets**

Rue du Grand-Bay 13,  
le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi 7 novembre 2013  
Jeudi 21 novembre 2013

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

## Ju-jitsu pour les jeunes de 12 à 25 ans

**En bref |** Depuis novembre 2011, plusieurs acteurs civils et publics de la Ville de Vernier ont groupé leurs forces pour proposer aux jeunes âgés de 12 à 25 ans une initiation au ju-jitsu brésilien (JJB). Les frais d'inscription et le prix du matériel sont calibrés afin de permettre à un maximum de jeunes d'y prendre part. L'objectif est de recréer, pour et entre les jeunes, un tissu social à travers une activité sportive, ainsi que de mettre sur pied des passerelles vers les clubs verniolans enseignant des sports de lutte ou des arts martiaux. Tous les jeunes sont les bienvenus pour participer à cette activité ! Les cours regroupent déjà un petit noyau de participants motivés, avides d'apprendre et impatientes de pouvoir accueillir d'autres personnes pour partager cette expérience. Grâce à la volonté des conseillers administratifs et une collaboration entre divers services de l'administration verniolane, cet audacieux projet a pu voir le jour.

**Le JJB, c'est quoi ? |** Le JJB est un dérivé du ju-jitsu japonais traditionnel. Il s'est développé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle au Brésil. Contrairement au ju-jitsu ou au judo, le JJB est un sport de lutte

qui se déroule presque exclusivement au sol. Les ju-jitsukas doivent essayer de contrôler leur adversaire au sol, soit par une immobilisation, soit par une soumission (une clef de bras, poignets, ou autres, ou un étranglement). Le combat au sol a notamment pour vertu de neutraliser (en partie) les avantages liés aux différences de poids et de gabarit entre les adversaires. Cela favorise l'usage de qualités techniques et tactiques qui sont ainsi emblématiques du JJB. Certains vont jusqu'à surnommer ce dernier le « jeu d'échecs humain ». Le JJB reste néanmoins un sport dans lequel la force physique et l'attention sont sollicitées tout au long du combat, ce qui offre aux pratiquants les plus athlétiques une voie ingénieuse pour dépenser leur énergie.

**L'esprit du JJB au Lignon |** Les différents intervenants du projet JJB ont jugé opportun de mettre en avant la composante éthique des arts martiaux. Les cours sont, par exemple, donnés en judogi traditionnel, dans un dojo habituellement réservé à l'étude du judo. La pratique du rituel du salut, marquant les débuts et la fin des combats et des cours, permet en outre de garantir un

apprentissage des arts martiaux qui maximise le respect de partenaire et du lieu d'apprentissage. Les instructeurs s'efforcent également de présenter les arts martiaux comme un moyen de se dépasser, de développer une rigueur personnelle, ainsi que d'apprendre à collaborer avec d'autres individus en suivant un objectif commun.

**Les intervenants |** Ce projet est audacieux en raison des différents acteurs qui y prêtent leur concours. Parti d'une impulsion des travailleurs sociaux hors murs de la FASE actifs sur la commune de Vernier, le projet a fini par réunir deux organismes publics : la FASE et le service des sports de Vernier ; ainsi que deux associations de la place, l'association de ju-jitsu brésilien d'Anderson Pereira, active à Genève, et le Budokan-Vernier, club de judo installé au Lignon depuis le début des années 1970. Ce dernier met à disposition ses installations ainsi qu'un assistant-instructeur, alors qu'Anderson Pereira supervise lui-même l'enseignement du JJB. Les deux organismes publics assurent le financement de l'activité ainsi qu'un appui humain pour encourager les jeunes à s'engager dans le projet et intégrer le monde du sport.

**Horaires et tarifs |** Tous les lundis (sauf fériés) au dojo du Lignon de 18h15 à 19h45 et tous les mercredis de 18h45 à 20h15. Inscription (avec l'équipement fourni) : CHF 50.- pour la saison.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au service des sports, tél. 022 306 07 70, aux TSHM de la Ville de Vernier ou sur place.

## PUBLICITÉ

5, chemin de la Croisette  
CH-1214 Vernier - Genève  
Tél. 022 341 26 00  
Fax 022 341 26 03  
info@jerome.ch



**matériaux de  
construction**  
www.jerome.ch

## Parents, nous comptons sur vous !

**En novembre 2013, l'Association des parents d'élèves du cycle d'orientation (CO) du Renard fêtera ses 5 ans d'existence. Malheureusement, nous allons devoir faire face au départ de certains de nos membres du comité en raison de la fin de la scolarité primaire de leurs propres enfants.**

L'APECO Renard est donc en danger car, pour ses 5 ans, elle risque de disparaître. Notre comité ne sera plus composé que d'une personne, ce qui devient malheureusement insuffisant au regard de l'ampleur de nos tâches.

Nous saisissons donc cette occasion pour lancer un appel à tout parent susceptible d'être intéressé par notre association et par les thèmes qui s'y traitent. Nous vous invitons à venir la rejoindre et nous prêter main forte afin que nous puissions poursuivre nos efforts à faire avancer certaines dynamiques. La variété et la richesse des contacts humains, de même que le plaisir de « faire concrètement avancer les choses », sont de vrais moteurs qui nous motivent à poursuivre nos efforts.

Actuellement, nous nous battons pour deux thèmes très importants, l'état du CO Renard et la gratuité des TPG pour les élèves des cycles d'orientation.

### Etat du CO Renard

Nos préoccupations face à l'état de délabrement du cycle d'orientation du Renard font que nous interpellons régulièrement les autorités cantonales et municipales sur le sujet. Des élus municipaux nous confirment leur intérêt à coup de

résolution ou de motion. Les conseillers administratifs interpellent régulièrement les autorités cantonales mais sans plus de succès. Malheureusement, les nouvelles de la part des autorités cantonales ne sont pas réjouissantes.

Pour le moment, seule une rumeur de démolition et de reconstruction circule. Ni la direction du CO ni les autorités municipales ne semblent pourtant être dans le secret d'une décision concrète. Alors, quels travaux, et surtout, quand ?

### Gratuité des transports publics

Avec l'aide de la Fédération des associations de parents d'élèves au cycle d'orientation, nous avons lancé une pétition pour demander la gratuité des transports publics pour les trajets maison-école et retour pour les élèves du cycle d'orientation. En effet, les associations de parents du CO sont régulièrement contactées par des parents à propos de la charge financière que représente l'achat des abonnements TPG pour une famille dont les enfants se rendent à l'école en transports publics (abonnement annuel : CHF 450.-).

Pour de nombreux élèves, les établissements fréquentés sont situés à plusieurs kilomètres du domicile et la distance ne permet pas de s'y rendre à pied. Quant aux accès par pistes cyclables, ils sont parfois inexistantes ; certains trajets n'ont pas été conçus pour être utilisés par des cyclistes de 12 ans-14 ans et peuvent être dangereux. Ainsi les parents n'ont pas le choix et doivent acquérir un ou plusieurs abonnements TPG.

Si nos démarches ou idées vous ont convaincus, que vous n'êtes pas encore inscrits auprès de notre association ou que vous désirez rejoindre notre comité, rien de plus simple. Ecrivez-nous à APECO Renard – case postale 459 – 1214 Vernier et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous.

Pour le comité de l'APECO Renard :

Ruffieux Sébastien, président  
Mermillod Nadja, vice-présidente

### ANNONCES GRATUITES

#### A vendre

- **Chambre à coucher :** lit, armoire, 2 tables de chevet, coiffeuse, meuble TV et un bureau.
- **Chambre à coucher :** marque **Gautier** avec lit, armoire à 2 portes, bureau et étagères. Ainsi que d'autres éléments de cuisine, table de salon... Prix à discuter. Tél. 078 929 93 64

**A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif :**  
communication@vernier.ch Tél. 022 306 06 20.



## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

**Heures d'ouverture :**  
Lu-Ve : 8h-19h  
Sa : 8h-17h

### LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Rouph-Ducret

**Tél. 022 341 05 21**

**Fax : 022 341 02 65**

### CADEAUX À OFFRIR POUR NOËL

Marque-pages, Les Poyas, coussins noyaux cerise, cartes de Noël, coussins, Bienvenue / Bon Noël, tableaux, tapisserie, etc.

Les cadeaux sont confectionnés par ordre d'arrivée, n'oubliez pas de commander assez rapidement.

Pour plus d'idées, consultez mon site ou appelez-moi!

Services à la personne et aux animaux tout au long de l'année.

**TITOUSCREE**  
Services à la personne et aux animaux

Dr Fabrizio Georgette  
chemin de Sales 13b  
1214 Vernier  
079 347 08 25

<http://www.titouscree.com> titous@titouscree.com

**www.titouscree.com**  
**Tél. 079 347 08 25**



Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

### Votre spécialiste des médecines naturelles

**Conseils et préparations personnalisés:**  
**homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.**

#### • Vaccinations

Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

#### • Cosmétique

Pupa – Occitane  
Mavala – Avène

#### • Produits vétérinaires

#### • Carte de fidélité

Cumulez vos points pour de nombreux avantages



[www.pharmacievieuxvillagevernier.ch](http://www.pharmacievieuxvillagevernier.ch)



### Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village  
Corinne Schüle  
pharmacienne responsable  
Rue du Village 18, 1214 Vernier  
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

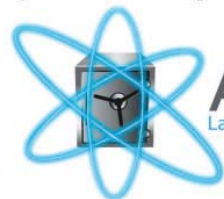
Places de parc gratuites

#### Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30  
13h30 - 18h45  
samedi : 8h30 - 12h30

### Avez-vous pensé à protéger votre domicile et vos biens ?

Être victime d'un cambriolage  
**Ça n'arrive pas qu'aux autres !**



**AllSafePro**  
La solution pour votre sécurité

• Coffres-Forts • Portes Blindée • Serrures de sécurité

Tél. +41 (0)22 342 48 58 / Fax. +41 (0)22 345 48 58 / [www.allsafe.pro](http://www.allsafe.pro) - [info@allsafe.pro](mailto:info@allsafe.pro)

46, chemin de l'Étang -1219 Châtelaïne

### ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 pleine page	CHF	1000.-

[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)

Tél. 022 306 06 20

## Octobre

**Jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre** – Patinoire au Lignon.

**Du 23 au 27 octobre** – Exposition de photographies par Louise Beux à la Maison Chauvet-Lullin.

**Samedi 26 octobre** – Fête de la courge au Parc Chauvet-Lullin dès 11h.

**Samedi 26 octobre** – *Who are we? Quisommes-nous?* par la Compagnie Virevolte de Genève et de ACE Youth de Birmingham à la Salle des Fêtes du Lignon.

**Dimanche 27 octobre** – Vernier fête Verdi à l'aula de l'école des Ranches à 15h.

**Du 28 octobre au 16 novembre** – Exposition à la MACAV à Vernier-Village.

**Mercredi 30 octobre** – « Café-Croissant » à 9h30 au restaurant scolaire du Lignon.

**Mercredi 30 octobre** – Contes à la bibliothèque de Vernier à 14h.

**Mercredi 30 octobre** – Contes à la bibliothèque de Châtelaïne à 16h.

**Jeudi 31 octobre** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

**Dimanche 3 novembre** – Concert du Lignon au temple du Lignon à 18h.

**Lundi 4 novembre** – Assemblée de quartier du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon à la salle du restaurant scolaire à 18h30.

**Mardi 5 novembre** – « Café-Croissant » à 9h30 au Centre de quartier des Libellules.

**Mardi 5 novembre** – Repas interculturel polonais à la MQJR ChâBal à 19h.

**Jeudi 7 novembre** – « Café-Croissant » à la Maison Chauvet-Lullin à 9h30.

**Jeudi 7 novembre** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Du 7 au 14 novembre** – Festival Vernier sur Baroque à la Salle des Fêtes du Lignon.

**Samedi 9 novembre** – Rencontres musicales au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 18h.

**Dimanche 10 novembre** – « Joyeux Dimanches » au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

**Du 11 au 16 novembre** – Marché artisanal de Noël au centre commercial du Lignon.

**Mardi 12 novembre** – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

**Mercredi 13 novembre** – Contes à la bibliothèque de Vernier à 14h.

**Mercredi 13 novembre** – Contes à la bibliothèque de Châtelaïne à 16h.

**Jeudi 14 novembre** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

**Jeudi 14 novembre** – Soirée cinéma à

la bibliothèque de Vernier à 19h.

**Vendredi 15 novembre** – Repas de quartier à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon à 19h.

**Du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre** – Exposition des œuvres de Yves Bèlorgey en collaboration avec le MAMCO au Centre œcuménique des Avanchets.

**Du 15 au 17 novembre** – Exposition d'aérographe sur métal par Paulo à la Maison Chauvet-Lullin.

**Lundi 18 novembre** – Assemblée de quartier du Contrat de Quartier de Châtelaïne-Balexert à l'école de Châtelaïne à 18h30.

**Mercredi 20 novembre** – « Café-Croissant » au Centre de Quartier de Balexert à 9h30.

**Jeudi 21 novembre** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Jeudi 21 novembre** – Livres à goûter à la bibliothèque de Châtelaïne à 15h30.

**Du 22 au 23 novembre** – Exposition d'huile sur toile par Nora Tinar à la Maison Chauvet-Lullin.

**Dimanche 24 novembre** – Journée d'offrandes à la paroisse de Châtelaïne dès 10h.

**Lundi 25 novembre** – Assemblée de quartier du Contrat de Quartier des Avanchets à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève à 18h30.

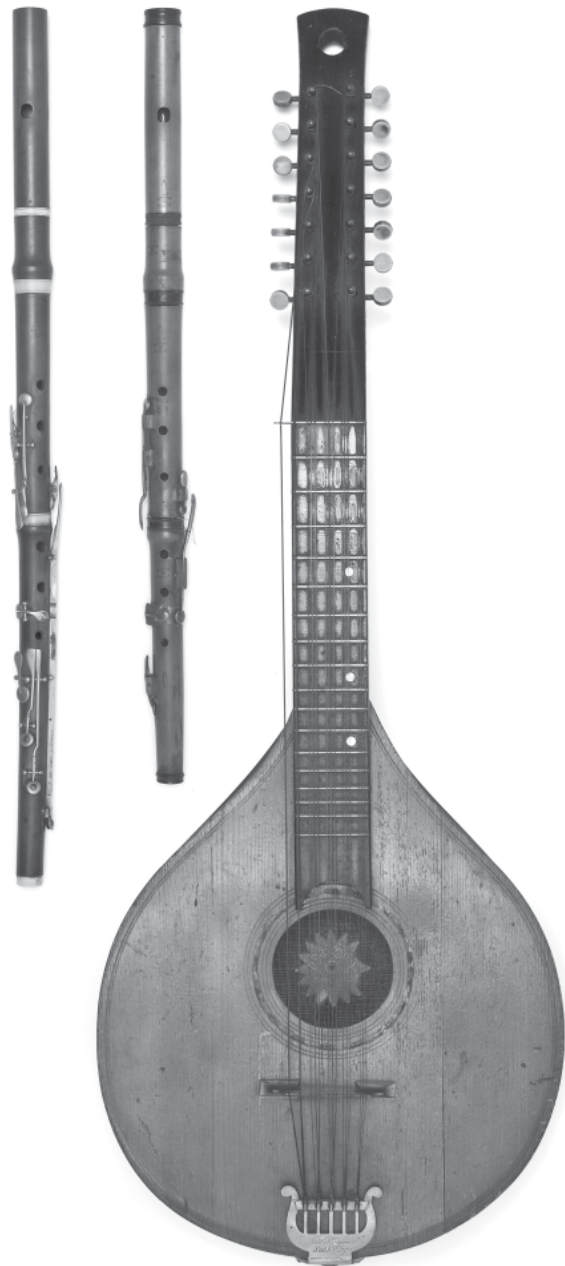
**Mercredi 27 novembre** – Contes à la bibliothèque de Châtelaïne à 16h.

**Mercredi 27 novembre** – Répétition générale de l'OSR au Victoria-Hall à 10h.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/evenements](http://www.vernier.ch/evenements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

# FESTIVAL VERNIER SUR BAROQUE

MUSIQUE, DANSE, LITTÉRATURE  
DU 7 AU 24 NOVEMBRE 2013  
SALLE DES FÊTES DU LIGNON  
Place du Lignon 16 – Vernier



JORDI SAVALL  
FLORENCE MALGOIRE  
HADRIEN JOURDAN  
ALAIN CARRÉ  
THILO MUSTER  
CIE. FÊTES GALANTES